

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

CDT. LECOMTE (Terre) Groupe B1

UNE GEOPOLITIQUE DE LA
DEMOGRAPHIE

1. Une Géopolitique de la démographie

2. Commandant LECOMTE Pierre . France / Terre

3. 29.01.2000

4. Division B

5. Mémoire de géopolitique

6. Les deux grandes voies d'explication de la géopolitique peuvent se résumer dans l'analyse des facteurs permanents de la géopolitique (données fondamentales de la géographie mondiale, données ethniques, linguistiques, religieuses, etc...), et dans l'analyse des facteurs de changement (les révolutions techniques, l'Etat-nation concurrencé, l'accélération de la mondialisation, etc...).

Cependant, toute analyse géopolitique doit avant tout tenir compte d'une donnée fondamentale : la démographie. N'oublions jamais que les équilibres géopolitiques, traduisant des équilibres de puissance, varient aussi et avant tout en fonction du nombre. La démographie bouleverse les données de la puissance et peut finalement changer en profondeur la géopolitique des Etats, et, par conséquent, les « équilibres » mondiaux d'aujourd'hui.

7. Implosion / Décélération démographique ; Population ; Urbanisation ; Equilibre mondial ; Développement durable.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	page	4
1 – DESCRIPTIF DES GRANDES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ET SITUATION ACTUELLE.....	page	5
1.1. – L'évolution inédite de la population du monde, de l'implosion à la décélération...	page	6
1.1.1. L'économie et les progrès sanitaires dans les pays du nord.....	page	6
1.1.2. Une autre logique dans le Sud.....	page	7
1.1.3. Les années post-transitionnelles.....	page	8
1.2. – Analyse détaillée des principaux facteurs d'évolution de la démographie	page	9
1.2.1. Analyse de l'évolution de la natalité.....	page	9
1.2.2. Analyse de l'évolution de la mortalité.....	page	10
1.3. – La situation actuelle en trompe l'œil.....	page	12
1.3.1. Rappel des grandes phases de l'évolution démographique du 20 ^{ème} siècle.....	page	12
1.3.2. La réalité d'aujourd'hui : un net ralentissement démographique.....	page	13
2 – CONSEQUENCES ET PROBLEMES POSES PAR UN TEL ETAT DE FAIT.....	page	15
2.1. – La dérive des continents.....	page	16
2.1.1. Les trois niveaux de peuplement.....	page	16
2.1.2. Composition par âge et longévité des populations mondiales.....	page	18
2.2. – Le dualisme accru entre les villes et les campagnes.....	page	19
2.2.1. L'urbanisation et ses contraintes : des villes tentaculaires.....	page	19
2.2.2. Peuples des villes et peuples des campagnes.....	page	20
2.3. – Sous-fécondité et hyperlongévité : des pyramides retournées.....	page	22
3 – LA DIMENSION GEOPOLITIQUE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES : LA « DEMOPOLITIQUE».....	page	26
3.1. – La dimension politico-sécuritaire de la démographie mondiale.....	page	27
3.1.1. Les leçons de l'histoire.....	page	27
3.1.2. De l'unité politique au déséquilibre politique.....	page	28
3.1.3. Les différentiels démographiques.....	page	30
3.1.4. Géopolitique et migration.....	page	31
3.2. – La dimension économique de la démographie mondiale.....	page	35
3.2.1. Population et richesse : le monde en dix blocs.....	page	35
3.2.2. Population et une économie mondiale à deux vitesses.....	page	36
3.3. – Nouvel ordre international et politique de population.....	page	41
3.3.1. Entre relance américaine et panne du Japon.....	page	41
3.3.2. Vers une nouvelle politique de population.....	page	43
CONCLUSION.....	page	44
Bibliographie.....	page	46
Annexes.....	page	47

Courant octobre 1999, la terre a enregistré son six milliardième homme. Cet événement, annoncé à grand renfort de publicité par l'Organisation des Nations Unies (ONU), rappelle que la démographie mondiale continue de s'accroître à un rythme soutenu, pour ne pas dire effréné.

Le 1^{er} janvier 1900, il y avait 1,63 milliard d'habitants sur la planète. Lequel d'entre nous aurait-il pu imaginer que ce chiffre allait augmenter de 220 % pour atteindre en 1990 plus de 5,2 milliards, selon les estimations des organismes internationaux ? Certes, la croissance démographique du 19^{ème} siècle n'avait déjà pas été négligeable (31 %), mais comment penser que l'évolution future serait sans commune mesure avec celle du siècle finissant ?

En effet, en dépit des efforts engagés depuis les années 60 pour maîtriser une démographie galopante, 80 millions de personnes, dont 76 dans les pays « en voie de développement », viennent accroître la population de la planète chaque année.

Faut-il voir par delà ces chiffres la concrétisation de ce que redoutait l'économiste anglais T. MALTHUS au début du 19^{ème} siècle ? (¹) Au travers de son ouvrage « Essais sur le principe de la population », celui-ci craignait que la terre ne puisse dans l'avenir nourrir tous les êtres humains.

A côté de cette vision très pessimiste, pour ne pas dire apocalyptique, un courant de pensée, moins alarmiste et plus nuancé dans ses propos, considère, à l'instar d'A. SAUVY, démographe français du 20^{ème} siècle, et de l'économiste indien A. SEN (prix Nobel en 1998), que la probabilité d'une « explosion démographique » s'est éloignée grâce au recul général de la fécondité.

Face aux scénarios catastrophes, en vogue il y a quelques années, prédisant plus de 13 milliards d'habitants en 2050, selon l'ONU, la terre ne compterait que 9,4 milliards d'êtres humains en 2050 avant de se stabiliser à la fin du siècle prochain un peu au-dessous de 11 milliards.

En fait, la situation démographique d'aujourd'hui est très disparate et contrastée selon les différentes régions du monde. Au-delà du clivage nord/sud, il faut avant tout prendre en compte les pays ayant ou non réussi la transition démographique.(²)

La démographie mondiale s'avère d'une grande complexité, au regard entre autres des différentes politiques mises en œuvre. Cependant, deux tendances principales se dégagent :

- le trop plein d'êtres humains (continent africain) sur un territoire donné, engendrant un phénomène de surpopulation, des problèmes d'alimentation, une pression migratoire continue, un retard dans le développement économique, et la volonté d'annexer d'autres territoires, aboutissant le plus souvent à des situations conflictuelles ;
- le déficit démographique (continent européen) engendrant un vieillissement de la population, une stagnation de celle-ci (la diminution n'étant évitée que par un allongement de la durée de vie), des problèmes de société nouveaux tels que manque de main d'œuvre, financement des retraites, choc des cultures, conflits de générations.

¹ : voir annexe 1

² : voir annexe 1

La situation démographique mondiale actuelle est donc porteuse de tensions, de crises, voire de conflits armés. Après l'effondrement du bloc soviétique, est apparue une nouvelle donne de la géopolitique mondiale avec, entre autres, le poids grandissant de la démographie comme facteur explicatif.

Dans cette ère de post guerre froide, les équilibres géopolitiques, qui ne sont en fait que des équilibres de puissance, varient en fonction du nombre, c'est-à-dire de la démographie. Faut-il en conclure qu'une forte démographie est toujours un facteur de puissance, que la démographie sert de plus en plus les desseins de puissance d'une nation ? Doit-on, dans l'analyse des conflits, accorder une place prépondérante au rôle exercé par la pression démographique ?

N'oublions jamais que les équilibres géopolitiques, traduisant des équilibres de puissance, varient aussi et avant tout en fonction du nombre. La démographie bouleverse les données de la puissance et peut finalement changer en profondeur la géopolitique d'un Etat.

Après un descriptif de l'évolution et de la situation actuelle des données démographiques au niveau mondial et régional, nous analyserons les principales conséquences et problèmes posés par un tel état de fait, pour finalement tenter d'en cerner la dimension géopolitique.

**

1. DESCRIPTIF DES GRANDES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ET SITUATION ACTUELLE

Une personne disposant d'informations aurait cependant constaté la formidable puissance démographique acquise par le Royaume Uni au 19^{ème} siècle, avec une population qui a augmenté de 10,4 millions en 1800 à 38,7 millions en 1900, soit 272 % en un siècle. Or, selon les données tant de l'ONU que de la Banque mondiale, l'accroissement démographique de la population du monde au 20^{ème} siècle devrait être d'une proportion équivalente. Comment imaginer, en 1900, que l'expansion démographique de l'apogée britannique du siècle écoulé allait se généraliser à l'ensemble du monde ?

Avant d'expliquer ce phénomène, il convient de l'étudier en détail et de spécifier ses caractéristiques. Il sera ensuite nécessaire d'éviter le piège du simplisme globalisateur, car les évolutions démographiques des différents pays mettent en évidence de grands contrastes régionaux, en essayant de deviner ce que l'avenir réserve.

1.1. L'EVOLUTION INEDITE DE LA POPULATION DU MONDE : DE L'IMPLOSION A LA DECELERATION

1.1.1. L'économie et les progrès sanitaires dans les pays du Nord

La croissance démographique mondiale des 19^{ème} et 20^{ème} siècles est, en réalité, le résultat direct des bouleversements dans l'économie et la santé publique introduits par la première révolution industrielle. L'exportation de ces techniques des pays européens, où elles sont nées, vers le reste du monde, favorisée par le régime colonial, a permis l'expansion constatée de la population du monde entier.

Dans les pays du Nord, au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, le moteur de cette croissance démographique a d'abord été l'industrie, puis, dans un second temps seulement, les progrès de la médecine et de l'équipement sanitaire. Au contraire, dans les pays du Sud, avec environ un siècle de retard, c'est surtout la médecine qui a eu le rôle principal.

Jusque-là, la durée de la vie humaine était largement dépendante, dans chaque région, des conditions climatiques. Le régime démographique était rythmé par les bonnes ou les mauvaises récoltes. Puis l'adoption du cheval pour la traction a accéléré le rendement des travaux agricoles. L'utilisation de son fumier a permis la suppression de l'assolement triennal. L'amélioration de la voirie (le « pavé du roi ») et le creusement des canaux ont facilité les transports et par conséquent la constitution de stocks et la création de nouveaux emplois.

La mise au point de la vaccination par Edward Jenner (Anglais, médecin, 1749-1823) avait été la première mesure efficace de lutte contre une maladie depuis l'aube de l'humanité. Sa diffusion s'était heurtée à des préjugés tant que l'esprit scientifique ne s'est pas suffisamment établi, ce qui a pris tout le 19^{ème} siècle. Certes, la quinine (Pierre Joseph Pelletier et Joseph Bienaimé Caventou, Français, 1820), découverte grâce à l'apparition de la chimie, s'était imposée sans discussion, mais Ignac Semmelweiss (Hongrois, 1818-1865) qui découvrit l'utilité de l'hygiène contre la fièvre puerpérale et Louis Pasteur (Français, chimiste, 1822-1895) se sont heurtés à de violentes oppositions. Joseph Lister (Anglais, chirurgien, 1827-1912) a mis au point l'antiseptie pour concrétiser la lutte contre les microbes infectieux découverts par Louis Pasteur. Robert Koch (Allemand, médecin, 1843-1910) a découvert le bacille de la tuberculose et le vibron du choléra et Alexandre Yersin (Suisse, pasteurien, 1863-1943) le microbe de la peste.

La médecine, la biologie et la chimie ont donc réalisé un développement décisif des moyens d'investigation, de diagnostic et de traitement des maladies. En même temps, le développement des réseaux de distribution d'eau potable, d'assainissement et d'enlèvement des ordures ont assuré les progrès de l'hygiène publique.

Bénéficiant de meilleures conditions de vie, d'une nourriture suffisante en toute saison, d'une meilleure hygiène, de vaccins préventifs et de soins variés, l'humanité va découvrir que ce qui était inimaginable dans les siècles et les millénaires précédents devient une réalité : l'homme peut faire reculer la mort dans des proportions considérables. C'est ce formidable changement que nous appelons la première révolution démographique.

La croissance démographique des 19^{ème} et 20^{ème} siècles n'est pas en effet le résultat d'un comportement de fécondité plus élevée que dans les siècles précédents, mais de la baisse de la mortalité entraînée par les progrès économiques et sanitaires.

1.1.2. Une autre logique dans le Sud

Dans les pays du Sud, les mécanismes de cette baisse ont répondu à une logique à la fois différente et plus rapide. Ces pays du Sud ont bénéficié, surtout au cours du 20^{ème} siècle, dans un délai très bref, des connaissances médicales qui ont été élaborées et acquises progressivement, auparavant, dans les pays du Nord. Là, la science médicale s'était formée et diffusée sur près d'un siècle. Au Sud il a été possible en quelques années d'appliquer des connaissances et des méthodes déjà expérimentées et rodées dans les pays du Nord, comme les vaccinations systématiques. Les transformations économiques et l'adaptation des mentalités en matière de famille ne pouvant pas évoluer au même rythme, l'écart entre mortalité en baisse rapide et natalité constante a dégagé un excédent naturel élevé, donc, pour simplifier, un taux de croissance important. C'est ainsi que le 20^{ème} siècle a connu non une croissance continue de la population mondiale, mais un taux d'accroissement annuel de plus en plus important avec la généralisation du recours aux techniques anti-mortalité apportées par la médecine et le progrès sanitaire. Par exemple, dans le continent le plus peuplé, l'Asie, le taux de croissance annuel moyen est estimé à 0,41 % pour la période 1900-1919. Il atteint 1,2 % pour 1920-1949, 2,0 % pour 1950-1959 et 2,3 % pour 1960-1969. De même en Afrique, le taux évalué à 0,6 % pour la période 1900-1919 devient 1,1 %, 2,2 % et 2,5 % pour les périodes suivantes.

Ces taux d'accroissement vont ensuite diminuer. Pour l'ensemble du monde, le taux annuel maximum est atteint, avec 2,1 %, à la fin des années 60. La courbe de la croissance de la population mondiale n'est donc pas exponentielle comme on a pu le dire, mais a plutôt l'allure d'une courbe logistique. On retrouve le schéma habituel de la « transition démographique ».^(3)

Ce schéma montre en effet que l'évolution démographique des différents pays passe par une période de forte croissance dans une première phase, où la mortalité baisse très nettement pendant que la natalité ne varie guère ou baisse relativement peu. La durée de cette première phase a été particulièrement courte dans les pays du Sud qui ont bénéficié en quelques décennies des progrès accumulés par le Nord depuis plus d'un siècle.

Puis – deuxième phase – la mortalité ne baisse plus au même rythme et la natalité commence à s'adapter aux nouvelles conditions de la mortalité, en particulier de la mortalité infantile en forte baisse. Les couples se rendent compte qu'il n'est plus nécessaire de mettre au monde six enfants pour en voir trois atteindre l'âge adulte.

L'écart entre natalité et mortalité se réduit, donc le taux d'accroissement diminue. Ainsi, évalué à 2,11 % en 1968, il descend à 2,04 % en 1970, à 1,97 % en 1975, à 1,75 % en 1980 et à moins de 1,70 % en 1993. Même si son niveau reste non négligeable, la tendance est incontestable. Quant à ce que certains pourraient appeler la lenteur de l'évolution, il convient de tenir compte de la logique de longue durée des phénomènes démographiques. Au plan national, les baisses de la fécondité intervenues en onze ans mettent en évidence des pourcentages très importants. De 1981 à 1993, la fécondité baisse de 34 % en Turquie, de 33% en Algérie, de 32 % au Sri Lanka, de 17 % en Chine, de 29 % au Mexique, de 40 % au Brésil, ...

Les années 80 correspondent donc à un tournant majeur : la seconde phase de la transition démographique, autrement dit une baisse significative de la natalité consécutive au

³ : voir annexe 1

recul de la mortalité se diffuse pratiquement dans tous les pays du monde, y compris dans des pays que certains experts croyaient voués à une fécondité inévitablement élevée, comme les pays musulmans.

1.1.3. Les années post-transitionnelles

Si l'on considère les pays du Nord, la période de « transition » est terminée. Les sociétés ont adapté leur comportement démographique de natalité en prenant en compte les nouvelles données de la mortalité, et, notamment de la mortalité infantile. Leurs évolutions démographiques conduisent à critiquer l'utilisation même du terme de transition qui recouvre toute la période pendant laquelle s'est déroulée la première révolution démographique. En effet, une transition se définit comme un passage d'une situation à une autre. Or, la situation antérieure à la transition, l'ancien régime démographique, relève d'une analyse relativement précise : les évolutions démographiques étaient alors dominées par le rythme de la mortalité, dépendant largement des ressources du moment, des poussées épidémiques et des guerres. Quant à la situation postérieure à la « transition », elle demeure une inconnue car rien ne permet d'affirmer qu'un régime démographique régulier s'installe après la transition. Y a-t-il des lois, et dans ce cas lesquelles, sur lesquelles vont reposer les évolutions démographiques post-transitionnelles ? Si ces lois existent, elles doivent concerner la fécondité. En effet, le grand retournement dû à la première révolution démographique, c'est que l'évolution des populations n'est plus sous la forte dépendance des lois, ou plutôt des contraintes, de la mortalité. Celles-ci ayant été très largement modifiées, le facteur explicatif essentiel des évolutions démographiques n'est plus la mortalité, mais la natalité, qui est directement liée aux comportements de fécondité. Pour les pays entrés dans la phase postérieure à la transition, les conditions de mortalité sont relativement semblables, relativement stables et ont une influence limitée sur les changements démographiques et sur les modifications de la pyramide des âges. Les niveaux de fécondité, qui commandent les évolutions à venir, ont baissé dans pratiquement tous les pays d'Europe en dessous du seuil de simple remplacement de génération. Ne font exception, dans une certaine mesure, que l'Islande, l'Irlande, la Suède, la Moldavie, l'Albanie et Malte.

La situation est semblable dans les pays européens de l'ex-URSS (Estonie, Lettonie, Lituanie, Biélorussie, Russie et Ukraine) et en Amérique du Nord. Elle se retrouve également en Australie, dans la plupart des pays de l'Asie de l'Est (Chine, Corée du Sud, Hong Kong, Japon, Macao et Taïwan), à Singapour et dans différents pays des Caraïbes (Antigua et Barbuda, La Barbade, Cuba, Dominique, Martinique). Les bas niveaux de fécondité enregistrés sur l'ensemble de ces territoires ont des conséquences démographiques immédiates et des conséquences à terme.

Dans l'immédiat, la proportion des moins de vingt ans dans ces territoires diminue, la base de la pyramide des âges se rétrécit et elle perd sa forme pyramidale. Donc la population vieillit, ce qui a de nombreuses conséquences. Dans les régions à structure par âge assez vieillie, la mortalité l'emporte sur la natalité et le solde naturel est négatif : cela a été par exemple le cas en 1996 en Estonie, Lettonie, Allemagne, Bulgarie, Hongrie.

1.2. ANALYSE DETAILLEE DES PRINCIPAUX FACTEURS D'EVOLUTION DE LA DEMOGRAPHIE

Tous ces chiffres, qui donnent l'état des populations tel qu'il peut être estimé en 1997, s'inscrivent dans des évolutions qui obligent à utiliser non plus des indicateurs de stock à un moment donné (population, densité, structure par âge,...) mais des indicateurs de mesure des flux, que sont, entre autres, les taux de natalité et de mortalité.

1.2.1. Analyse de l'évolution de la natalité (⁴)

Parmi les outils démographiques qui précisent les données de l'accroissement (ou de la diminution) des populations, il y a d'abord le taux de natalité, dont l'importance dépend de la structure par âge et qui doit en conséquence être complété par l'affichage d'un indicateur plus élaboré, l'indice synthétique de fécondité. (⁵) La mortalité (et en particulier la mortalité infantile) vient limiter les effets de la natalité et la combinaison de ces chiffres donne le mouvement naturel de la période considérée.

Ce mouvement naturel accuse des différences importantes d'un continent à l'autre, même si l'on retrouve des ordres semblables. Par exemple, les continents se classent de façon identique pour les taux de natalité et pour l'indice synthétique de fécondité, en dépit des différences de structures par âge qui concourent à fixer le niveau des taux et qui sont pratiquement masquées par l'indice. Autrement dit, au niveau des continents, malgré des « choses inégales par ailleurs » (la composition par âge des populations), natalité et fécondité retrouvent le même classement dans l'ordre décroissant : Afrique, Amérique latine, Asie, Océanie, Amérique du Nord et Europe.

L'Afrique apparaît plus homogène, même si, dans quelques pays où la « transition démographique » est nettement plus avancée comme la Tunisie (24 ‰ de natalité et 3,2 enfants par femme) et divers territoires insulaires – Maurice (21 ‰ et 2,4), la Réunion (23 ‰ et 2,3) et Seychelles (23 ‰ et 2,6) – les taux de natalité et les indices de fécondité sont parfois nettement plus bas que les moyennes qui sont respectivement à 42 ‰ et 5,9 enfants par femme pour l'ensemble du continent africain.

Avec l'Amérique latine et l'Asie, les niveaux de natalité et de fécondité changent de grandeur : la seconde étape de la transition démographique, celle où la natalité baisse, est très nettement entamée. La majorité des pays d'Amérique latine a un taux de natalité inférieur au taux le plus bas des pays d'Afrique continentale, celui de la Tunisie. Le pays le plus peuplé, le Brésil, se trouve lui-même au niveau de ce pays, soit 25 ‰. Compte tenu des conditions sanitaires, plusieurs pays d'Amérique du Sud sont sans doute à peine au-dessus du taux de simple remplacement des générations.

L'Asie, encore une fois, offre le maximum de contrastes, avec des taux de natalité élevés (Gaza, 56 ‰ ; Afghanistan, 43 ‰ ; Yémen, 45 ‰) et d'autres équivalents à ceux d'Europe (Hong Kong, 12 ‰ ; Japon, 10 ‰). Plusieurs pays ont un indice de fécondité insuffisant pour assurer le remplacement des générations en Asie de l'Est (Chine, 2,0 enfants

⁴ : chiffres de 1997

⁵ : voir annexe 1

par femme ; Taiwan, 1,7 ; Corée du Sud et Macao, 1,6 ; Japon, 1,5 ; Hong Kong, 1,2) et en Asie du Sud-est (Singapour, 1,8).

Avec 19 ‰ de natalité, l'Océanie est en quatrième rang parmi les continents. Mais cette moyenne oppose les deux pays à peuplement essentiellement européen (Australie, avec 15 ‰ et Nouvelle-Zélande, avec 17 ‰) aux dix autres qui ont des taux de natalité variant de 25 ‰ (Fidji, Nouvelle-Calédonie) à 49 ‰ (îles Marshall).

En Amérique du Nord, la natalité est plus élevée aux Etats-Unis (14,1 ‰) qu'au Canada (13,1 ‰), mais il est vrai que ces deux pays ne connaissent pas le même type de migration.

L'Europe est le continent où la natalité est la plus faible (12 ‰), inférieure plus de trois fois à celle de l'Afrique et plus de deux fois à celle de l'Asie. Les taux les moins élevés s'enregistrent dans huit pays où le taux est voisin de 10 ‰. L'un, l'Estonie, est en Europe du Nord, un autre, l'Allemagne, en Europe de l'Ouest, tandis que les six autres : Croatie, Grèce, Italie, Saint-Marin, Slovénie et Espagne, sont en Europe du Sud.

1.2.2. Analyse de l'évolution de la mortalité (6)

La croissance de la population mondiale au 20^{ème} siècle, aussi importante qu'inédite, n'est pas une sorte de phénomène incontrôlé, insaisissable, voire incompréhensible. Au contraire, elle résulte d'une volonté humaine largement partagée : celle de faire baisser la mortalité. L'augmentation de la population de la planète n'est pas le fruit d'une fécondité plus élevée, mais d'une mortalité beaucoup mieux maîtrisée. L'importance de son affaiblissement justifie de parler d'une révolution démographique, qui apparaît comme la première, si l'on considère qu'elle en précède une seconde correspondant à la forte baisse de la fécondité dans les pays du Nord à partir des années 60.

Cette première révolution démographique provient de progrès économiques et médicaux qui ont permis l'effondrement des taux de mortalité fort élevés rythmant les anciens régimes démographiques. Les taux de mortalité infantile ont été divisés par 10, 20, 30 et même 40 dans certains pays. Là où près d'un enfant sur trois décédait dans sa première année de vie, la révolution sanitaire a permis parfois d'abaisser cette proportion à moins d'un pour cent. Les taux de mortalité maternelle, autrement dit de femmes en couches, ont diminué dans des proportions tout aussi spectaculaires. Les taux de mortalité des enfants et des adolescents ont baissé à l'unisson.

L'écrasement de ces taux, inimaginable non seulement dans l'absolu, mais également quant à la rapidité avec laquelle il est intervenu dans pratiquement tous les pays du monde, a provoqué une augmentation considérable de l'espérance de vie, au point qu'à la question de savoir quel est le phénomène le plus important du 20^{ème} siècle jamais vu dans l'histoire des sociétés et des civilisations, il conviendrait de répondre que la vie des hommes a plus que doublé. Les hommes restant plus longtemps locataires sur la Terre, ils y sont nécessairement, à tout moment, plus nombreux. L'augmentation de la population mondiale est donc le résultat direct d'un progrès humain considérable, attendu depuis la nuit des temps, la baisse de la mortalité, sur laquelle les hommes s'accordent le plus souvent. La croissance démographique ne résulte donc pas d'une augmentation de la fécondité.

⁶ : chiffres de 1997

La première révolution démographique se traduit, dans la première phase du schéma de la transition démographique, par un écart accru entre le taux de natalité (qui ne varie guère, reste stable ou diminue légèrement) et celui de mortalité qui diminue considérablement. Il en résulte un niveau élevé du taux d'accroissement. Par exemple, l'examen de ces taux pour l'Inde, estimés à partir des recensements décennaux et des informations disponibles, montre que l'Inde est jusqu'à 1921 dans l'ancien régime démographique caractérisé par des taux naturels élevés et se traduisant, suivant les conditions du moment, par une croissance ou une décroissance démographique. Ainsi, de 1901 à 1911, la population de l'Inde augmente de 5,75 % ; mais elle diminue de 0,31 % entre 1911 et 1921. De 1921 au recensement de 1971, la fécondité reste constante, tandis que la mortalité baisse à un rythme qui va s'accroître après 1950, ce qui se traduit par une progression de l'augmentation naturelle de la population. Le taux est de 11 % de 1921 à 1931, de 14,22 % de 1931 à 1941, de 13,31 % de 1941 à 1951, de 21,64 % de 1951 à 1961 et de 24,80 % de 1961 à 1971. La baisse amorcée pendant la période 1971-1981, avec un taux d'accroissement de 24,69 %, signifie que l'Inde est entrée dans une nouvelle phase de la transition : mortalité et fécondité baissent de façon simultanée.

La baisse de la mortalité entraîne systématiquement une augmentation de la population. L'intensité de cette augmentation est fonction de la rapidité de la baisse, du rythme d'évolution de la fécondité et des changements qui affectent la pyramide des âges. Les taux de croissance sont généralement plus élevés quand la mortalité baisse plus rapidement. D'où le caractère spectaculaire de l'évolution dans la plupart des pays du Tiers Monde qui enregistrent des taux d'augmentation élevés, plus que ceux enregistrés lorsque les pays d'Europe étaient dans la même situation, car ces derniers ont connu une baisse plus lente de la mortalité et parfois des délais de latence plus réduits, voire quasi inexistants dans le cas de la France, entre la diminution de la mortalité et celle de la fécondité.

Le classement des continents se trouve complètement bouleversé au regard des taux de mortalité générale. En effet, l'Europe a le taux le plus élevé (11 ‰) après l'Afrique (13 ‰) et avant l'Amérique du Nord (9 ‰), l'Asie et l'Océanie (8 ‰) et enfin l'Amérique latine (7 ‰). La proximité des données entre l'Afrique et l'Europe s'explique par des motifs fort différents. L'importance du taux de mortalité en Afrique est directement corrélée aux conditions sanitaires et notamment à l'importance des taux de mortalité infantile, sans oublier la mortalité maternelle qui, bien que non chiffrée avec précision, reste sans aucun doute assez élevée. En Europe, le niveau des taux de mortalité est dû principalement à des structures par âge vieilles, même si l'état sanitaire explique le taux différentiel plus élevé de l'Europe de l'Est (12 ‰). Dans les autres continents, les taux de mortalité sont plus faibles, l'Amérique latine enregistrant le niveau le plus bas en combinant des taux moyens de survie par âge et une structure jeune de sa population.

Même si l'Afrique connaît les conditions de mortalité les moins bonnes, le classement des différents continents selon ce critère diverge avec celui de la natalité. Les situations sanitaires expliquent par exemple l'avance de l'Amérique latine sur l'Asie pour le taux de mortalité, tandis que les structures de la population expliquent le caractère élevé de la mortalité générale en Europe et en Amérique du Nord .

Le taux de mortalité infantile de l'Afrique (92 ‰, soit presque un nouveau-né sur dix qui décède avant son premier anniversaire) montre l'importance des efforts à accomplir sur ce continent, qui est loin de connaître les conditions sanitaires du reste du monde ; (moyenne mondiale de 62 ‰). En Asie, la mortalité infantile (63 ‰) n'est que les deux tiers de celle de

l'Afrique, mais ce chiffre moyen résulte d'évolutions très disparates entre les pays industrialisés d'Asie à très faible mortalité infantile (inférieur ou égal à 10 ‰) : Chypre, Israël, Brunei, Singapour, Hong Kong, Japon, Macao, Taïwan, et ceux où ce chiffre dépasse le niveau moyen de l'Afrique : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Laos, Pakistan, Yémen.

Le niveau de la mortalité infantile est meilleur en Amérique latine (40 ‰) où il oscille entre des taux européens (Martinique, 7 ‰; Guadeloupe, 10,3 ‰) et un taux « africain » (Haïti, 111 ‰). L'Océanie enregistre un taux encore plus faible (27 ‰) avec des oppositions entre les différents pays cités à l'occasion des indicateurs précédents.

Avec l'Europe et l'Amérique du Nord, nous atteignons les plus bas taux de mortalité infantile jamais enregistrés dans l'histoire des populations. L'Europe géographique (13 ‰) se voit une fois encore moins bien placée que l'Amérique du Nord (9 ‰) du fait de l'Europe de l'Est (16 ‰) et de l'Europe du Sud (11 ‰). En Europe du Nord (7 ‰) et en Europe de l'Ouest (6 ‰), la mortalité infantile est plus basse qu'en Amérique du Nord.

1.3. LA SITUATION ACTUELLE EN TROMPE-L'ŒIL

1.3.1. Rappel des grandes phases de l'évolution démographique du 20^{ème} siècle

Le caractère inédit de la croissance démographique du 20^{ème} siècle est directement lié à l'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen, résultant d'un écart accru entre le taux de natalité et celui de mortalité. En effet, le taux moyen annuel de croissance est passé de 0,8 ‰ pour la période 1900-1925 à 0,9 ‰ dans le deuxième quart de siècle ; puis il a doublé et atteint 1,8 ‰ dans les années 50 et 2 ‰ dans les années 60. Un maximum de 2,1 ‰ a été calculé durant la période 1965-1969. Ce taux a ensuite commencé à baisser régulièrement : 1,9 ‰ pour les années 70, 1,8 ‰ en 1980-1984 et 1,7 ‰ en 1985-1989. Les années 1965-1969 symbolisent donc une réalité démographique inédite dans l'histoire de l'humanité. D'une part, jamais la population mondiale n'avait connu un tel rythme de progression, même dans les périodes de forte croissance démographique (néolithique, 11^{ème} et 12^{ème} siècles). D'autre part, ce rythme apparaît comme un sommet précédant la descente et ne sera sans doute plus jamais observé.

La croissance annuelle se traduit par une augmentation très nette des ressources humaines, puisque le taux s'applique sur une base plus importante. Le supplément annuel de population était de 17 millions vers 1925. Il s'enfle après 1945 pour atteindre 45 millions en 1945 et 72 millions au moment du maximum observé pour le taux de croissance vers 1968. Le taux d'accroissement de ce supplément annuel diminue ensuite et l'excédent est estimé à 90 millions en 1990. Ainsi, la croissance de la population mondiale apporte chaque année des effectifs équivalant à ceux d'un pays comme le Nigeria ou l'Allemagne réunifiée.

L'évolution démographique du 20^{ème} siècle est donc loin d'être homothétique avec le temps et permet de distinguer trois phases :

- 1900 – 1939 : le taux de croissance n'est guère supérieur à celui du 19^{ème} siècle. La neutralisation de la variole et de la diphtérie a fait chuter la mortalité infantile dans les pays que l'on ne dénomme pas encore sous le terme « développés ». La révolution pasteurienne a

produit ses effets dans cette même zone. Cependant, la diffusion des découvertes médicales dans le reste du monde reste limitée, malgré la création d'hôpitaux et, dans les territoires administrés par la France, de centres de recherches comme les Instituts Pasteur.

- 1940 – 1969 : le rythme de croissance change de nature, car la baisse de mortalité s'observe dans les pays en voie de développement. C'est à cette période que l'on peut accoler l'expression si répandue « d'explosion démographique ». Même si le terme est en fait inadapté pour deux raisons : d'une part, une explosion suppose une rupture brutale, alors que la poussée démographique répond à un mécanisme qui a sa propre logique et qui n'a rien de soudain, même s'il est spectaculaire ; d'autre part, parce qu'une explosion suppose des débordements. Or, ceux-ci, qui s'expriment par des migrations, ont été jusqu'à présent fort modestes par rapport à l'importance de la croissance démographique. C'est pourquoi Alfred Sauvy pensait que le terme « implosion » était mieux approprié.

- Depuis 1969, le rythme de croissance baisse progressivement, dans des proportions régulières mais inévitablement limitées compte tenu de l'inertie des phénomènes démographiques qui s'inscrivent dans la longue durée. La diminution de l'intensité de la croissance démographique mondiale est acquise, mais elle n'est qu'amorcée. Voici venu le temps de la décélération.

1.3.2. La réalité d'aujourd'hui : un net ralentissement démographique

Tout donne l'impression d'une course effrénée ; mais ce n'est là qu'une illusion trompeuse, liée à un legs du passé, à l'élan démographique incorporé dans la jeunesse des pyramides des âges. Les trois dernières décennies ont, en fait, été celles d'un basculement profond, d'un tournant qui a affecté la planète presque tout entière, ou du moins la quasi totalité des pays les plus peuplés (seules exceptions : le Pakistan et le Nigeria). L'indicateur « conjoncturel » de fécondité (⁷) n'est plus, à l'échelle de la planète, de 5 en moyenne comme à la fin des années 60, mais de 2,7 seulement en 1999. Autrement dit, l'essentiel du chemin qui sépare la tradition de la modernité est déjà franchi.

Le tournant de 1970 a touché presque simultanément les pays développés occidentaux, où la fécondité était déjà relativement basse et les géants démographiques d'Asie (Chine, Inde, Indonésie) ou d'Amérique latine (Brésil, Mexique), où le mouvement séculaire de baisse n'était pas encore amorcé. Les deux seules régions qui font encore exception à ce brusque ralentissement de la croissance démographique sont l'Afrique subsaharienne et le Proche-Orient. Encore convient-il de ne pas sous-estimer les changements en cours dont témoignent, comme indices précurseurs, les baisses très rapides de la fécondité dans les villes d'Afrique noire au cours de la décennie écoulée.

Ainsi, la croissance de la population mondiale (⁸), qui n'avait cessé de s'accélérer depuis deux ou trois siècles, est désormais en pleine phase de ralentissement. Entre 1965 et 1970, elle avait atteint son pic historique de 2,1 % par an. Aujourd'hui, elle n'est plus que de 1,3 %. Même l'accroissement du nombre absolu d'habitants a cessé son accélération, passant d'un plafond de 95 millions de personnes par an vers 1985-1990 à 77 millions par an en 1999.

⁷ : voir annexe 1

⁸ : voir annexe 2

Y aura-t-il un nouveau doublement de la population du monde au 21^{ème} siècle, comme cela est régulièrement évoqué dans certains documents des organisations internationales ? Rien n'est moins sûr, car la baisse séculaire de la fécondité ne tarde pas, conformément au modèle de la transition démographique, à suivre la baisse de la mortalité ; surtout, elle se diffuse à tous les pays du monde et tend à se dérouler de façon plus rapide que prévu : elle se généralise et surtout s'accélère. La grande transformation en cours n'épargne ni l'univers musulman ni l'Afrique subsaharienne, qui paraissent jusqu'alors rebelles au planning familial ; une fois enclenchée, la baisse est souvent brutale. Par ailleurs, dans le monde industriel, il apparaît de plus en plus vraisemblable que la fécondité future demeurera à des niveaux inférieurs à ce que laissait prévoir la théorie de la transition démographique (celle-ci annonçait, en effet, un retour implicite à l'équilibre, donc au seuil de remplacement des générations). Dans ces conditions, la population du monde pourrait, à terme, se stabiliser à une valeur moindre que celle couramment prévue. Surprenant de prime abord, un scénario de 8 milliards d'hommes, au lieu des 11 à 15 milliards encore envisagés dans certains scénarios classiques vers 1990, n'est aucunement à exclure : la population de la planète pourrait même, après une brève période de plafonnement, se mettre à décroître. Autant dire que la perspective conventionnelle d'une planète peuplée de 10 à 12 milliards d'hommes paraît de moins en moins réaliste. Le discours sur « l'explosion démographique » de la planète n'a plus de sens ; il ne peut s'appliquer qu'à certaines zones qui font de plus en plus figure d'anomalies.

Depuis une dizaine d'années maintenant, les Nations Unies et la communauté scientifique internationale revoient régulièrement à la baisse les scénarios à long terme pour la population du monde. Elle ne serait plus amenée à doubler, comme cela était envisagé couramment pendant les années 80, mais à augmenter de moitié environ. La population cumulée des pays où la fécondité est inférieure au seuil de remplacement des générations représente d'ores et déjà 45 % de la population de la Terre. Dès lors, rien n'interdit d'imaginer qu'un scénario de 8 milliards d'habitants en l'an 2020 pourrait marquer non pas une étape, mais un plafond pour la croissance de la population mondiale. Le discours sur la surpopulation va peu à peu, dans les pays les plus avancés, faire place à un discours sur le vieillissement démographique et la menace de dépopulation. C'est toute la question de la croissance post-logistique qui se trouve posée : en fin de transition démographique, les populations pourraient ne pas se stabiliser, mais entrer en décroissance.

On ne saurait cependant sous-estimer la marge d'incertitude affectant deux espaces : la Chine et l'Afrique. En Chine, la marge de croissance est peut-être supérieure à ce qu'il est communément supposé ; nous sommes en face d'une nébuleuse statistique, ceci pour deux raisons : le nombre déclaré de naissances est très inférieur au nombre réel, et les chiffres publiés sur l'espérance de vie ne sont pas vraisemblables (ils ne sont pas compatibles avec ce que l'on sait de la nutrition, des programmes de vaccination et de l'accès aux soins en milieu rural, où vivent la très grande majorité des personnes les plus vulnérables : les enfants et la population âgée). L'Afrique est, quant à elle, frappée par tous les fléaux. Elle est, de loin, le continent le plus touché par le sida et où, faute de moyens, la majorité des personnes contaminées sont condamnées à mort ; par ailleurs, un pays sur trois y est en guerre ouverte ou larvée, et les autres sont presque tous en proie au chaos et aux conflits interethniques pour le pouvoir et les matières premières. La fin de la guerre froide a abandonné l'Afrique à elle-même.

L'analyse détaillée de l'évolution de la population du monde au cours du 20^{ème} siècle met donc en évidence qu'on ne peut la résumer, contrairement à ce qui est souvent avancé, à une exponentielle, mais qu'elle a eu plus normalement l'allure d'une courbe logistique, avec des changements de rythme vers 1930 et vers 1969 qui se sont traduits à chaque fois par une

modification de l'allure de la courbe du taux d'accroissement et par conséquent de celle de la croissance de la population.

La situation démographique mondiale actuelle est donc pour le moins contrastée d'un continent à l'autre, voire d'un pays à l'autre, même si la tendance générale est à une décélération très nette de la croissance de la population. Il nous faut analyser dès à présent, les conséquences et problèmes posés par un tel état de fait.

2. CONSEQUENCES ET PROBLEMES POSES PAR UN TEL ETAT DE FAIT

La volonté de construire des informations agglomérées, des agrégats, est justifiée par le souci d'appréhender globalement une question. La population du monde est le plus souvent présentée comme un agrégat, c'est-à-dire, selon la définition de ce terme, comme « un ensemble homogénéisé à raison d'un caractère principal ». Il est vrai que la population du monde est homogène au regard du caractère humain de chaque individu ou partie de l'ensemble. Mais ce principe de l'homogénéité de l'ensemble n'existe que sur ce critère. Or, il y a une tendance fréquente à considérer la population mondiale et son évolution prospective comme si elle était également homogène en termes d'état, de comportement et de dynamique, ce qui n'est absolument pas le cas. Autrement dit, la population mondiale existe réellement en tant que somme des différentes populations vivant sur la planète, mais elle n'existe pas en tant que champ d'étude pouvant être appréhendé dans une logique unique et commune. Même s'il est tout à fait compréhensible de s'intéresser à la population mondiale, il ne faut jamais oublier que cet agrégat inclut des réalités démographiques très diverses, voire opposées. Hormis le caractère humain de ceux qui la composent, qu'y a-t-il en effet de commun en terme de vie des populations entre celle de Hong Kong et celle du Bénin ? Certes, ces deux pays ont des chiffres de population semblables, estimés à 6,3 millions d'habitants pour Hong Kong et 5,7 millions pour le Bénin. Mais toutes les autres données démographiques (de 1998) les différencient :

- leur densité : 6 222 habitants au kilomètre carré pour Hong Kong et 47 pour le Bénin,
- leur taux de natalité : 12 et 44 pour mille,
- leur taux de mortalité : 4 et 15 pour mille,
- leur taux de mortalité infantile : 5 et 84 pour mille,
- leur indice synthétique de fécondité : 1,32 et 5,83 enfants par femme,
- leur proportion de personnes âgées de 65 ans et plus : 11 et 2,8 %,
- leur proportion de moins de 15 ans : 17,2 et 46,6 %,
- leur espérance de vie à la naissance : 78 et 54 ans,
- leur taux d'urbanisation, de facto près de 100 % pour Hong Kong et 38 % pour le Bénin.

En outre, leur système migratoire, leurs caractéristiques culturelles et leur composition ethnique sont dissemblables et leur Produit Intérieur Brut par habitant, estimé en 1998, est respectivement de 24 260 et 1 230 dollars US.

Ces chiffres indiquent de façon incontestable qu'il n'est pas possible de constituer un ensemble homogène en réunissant des populations aussi dissemblables.

C'est pourquoi, cette première sous-partie a pour objet de constater les différences à l'échelon des continents. Il apparaît en effet une forte hétérogénéité démographique, une dérive dans le poids respectif de chaque continent (⁹), indispensable à prendre en compte pour une réflexion sur la situation et les perspectives démographiques régionales.

2.1. LA DERIVE DES CONTINENTS

2.1.1. Les trois niveaux de peuplement

En 1998, le continent le plus peuplé est sans aucun doute l'Asie qui regroupe, avec 3 588,9 millions d'habitants, 65 % de la population mondiale. C'est aussi le continent le plus vaste, de la Turquie à la Chine. L'Europe (729,4 millions) avec ses quatre ensembles – Nord, Ouest, Sud et Est comprenant la totalité de la Russie et donc parfois désignée sous le nom d'Eurasie – est quatre fois moins peuplée que l'Asie, de même que l'Afrique (778,5 millions) dont la population est, en 1998, légèrement supérieure à celle de l'Europe. L'Amérique latine (492,5 millions), incluant le Mexique, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes, devance nettement l'Amérique du Nord en population sur un espace légèrement plus grand. Quant à l'Océanie (29,7 millions), c'est une sorte de « Canada des mers du Sud », tant pour son effectif de population que pour sa superficie.

Ces peuplements permettent de calculer des densités de population qui mettent en évidence des écarts considérables entre le continent le plus peuplé – l'Asie, avec 68 habitants au kilomètre carré – et le moins peuplé, - l'Océanie, avec 3 habitants seulement au kilomètre carré. Mais ces chiffres sont des moyennes dont la signification reste encore limitée. En Afrique (23 hab.) s'opposent l'île Maurice (595 hab.) et même le Rwanda (densité estimée à 311 avant les troubles du printemps 1994 qui auraient fait un million de morts) et la Namibie (2 hab.). En Amérique du Nord (16 hab.), le Canada (3,1 hab.) est beaucoup moins dense que les Etats-Unis pourtant relativement peu peuplés (29 hab.). En Amérique latine (23 hab.), dont la densité moyenne est équivalente à celle de l'Afrique, il y a une large différence entre le Salvador (282 hab.) et le Surinam (moins de 3). En Europe, il en est de même entre les Pays-Bas (453 hab.) et la Russie (8,4 hab.). Enfin, en Océanie (3 hab.), les écarts peuvent être également non négligeables comme entre les Fidji (452 hab.) et l'Australie (2,3 hab.). Tous ces chiffres rapportés à des découpages politiques permettent mal de comprendre le peuplement des continents. En réalité, l'étude conduit à distinguer trois niveaux : trois espaces internationaux représentent un peuplement significatif et une dizaine d'espaces infranationaux sont des foyers de peuplement significatifs, notamment par l'existence de grands ensembles urbains. Quant au reste de la planète, c'est-à-dire la quasi-totalité des terres émergées, son peuplement reste très faible, et pas seulement dans des espaces peu favorables aux activités humaines.

⁹ : voir annexes 3 et 4

Trois niveaux apparaissent : des zones de haute densité s'étalant sur une superficie importante, des foyers de peuplement d'étendue limitée, et des espaces peu occupés, voire vides.

La cartographie de la population mondiale souligne d'abord trois ensembles humains couvrant des surfaces minoritaires de continents et qui, à eux trois, représentent la moitié de la population mondiale occupant moins de 5 % de la surface des terres. Le premier ensemble démographique mondial – environ 1,3 milliard d'habitants – couvre l'est et le sud de la Chine plus la Corée, le Japon, Taïwan et dans une certaine mesure le Viêt-nam. Le second, un peu moins peuplé – environ 1,15 milliard d'habitants – se trouve également en Asie. Il n'occupe que le cinquième des terres chinoises – au Bangladesh, au Sri Lanka et à une partie du Pakistan. Le troisième est en Europe, dont les zones les plus denses (Benelux, Allemagne, Angleterre, Ile-de-France, Milanais, Suisse essentiellement) représentent environ 200 millions d'habitants.

La caractéristique commune à ces trois foyers est d'avoir une dimension continentale ou internationale, tandis que les autres zones de peuplement de la terre n'ont qu'une dimension régionale et ne s'étendent que sur une superficie réduite du pays auquel elles appartiennent. On peut en citer dix, quatre en Amérique, quatre en Afrique et deux en Asie.

Aux Etats-Unis, les deux zones de haute densité sont au nord-est, l'ensemble dominé économiquement par New York, qui s'étale jusqu'à la lisière du Canada, et à l'ouest l'aire métropolitaine de Los Angeles. Dans le reste des Amériques, les deux foyers significatifs sont les régions urbaines de Mexico et de São Paulo.

Les quatre espaces densément peuplés d'Afrique sont la façade maritime du Nigeria et des pays voisins, Bénin et Togo ; la vallée du Nil et dans une moindre mesure le littoral du Maghreb ; enfin les hautes terres d'Afrique centrale, essentiellement le Rwanda et le Burundi.

L'Asie offre également des territoires nettement peuplés et denses en Indonésie avec les îles de Java et Madoura (120 millions d'habitants) et aux Philippines avec l'île de Luçon. Les autres sites de ce continent ne sont pas des zones de peuplement importantes, pas plus que le reste de la planète.

La majeure partie de la surface du globe présente donc des espaces vides ou à peu près. En dehors des zones citées ci-dessus les densités sont donc très limitées, faibles. Ces territoires comprennent, il est vrai, des espaces moins favorables aux activités humaines en raison de leur caractère géographique : zone arides ou steppiques (Arabie, Asie centrale, Kalahari et Sahara) et zones froides des hautes latitudes (Groenland, Nord-Canada, Nord de l'Europe et de la Sibérie). Mais nombre d'espaces sur les cinq continents sont peu peuplés pour des raisons plus historiques que physiques.

Autrement dit, on ne peut pas établir de corrélation parfaite entre les zones de plus haut peuplement et le climat ou le relief par exemple. Même si les hautes densités ne se rencontrent que dans des espaces bénéficiant de conditions physiques relativement favorables, « ces dernières ne peuvent rendre compte des concentrations observées ». Les zones de peuplement dense sont le fruit d'évolutions politiques, culturelles, économiques et sociales très complexes, de faisceaux de facteurs divers. Mieux connu parce que plus récent est le

peuplement de l'Amérique du Nord, dont on sait qu'il résulte d'une immigration massive et de la fécondité élevée de cette population immigrée.

2.1.2. Composition par âge et longévité des populations mondiales

Les continents divergent également par la structure de leur population. S'opposent très nettement trois ensembles ayant une population jeune à trois autres ayant une population vieillie. L'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie, parfois dénommées collectivement par simplification « le Sud », ont une proportion de moins de quinze ans supérieure à 30 %, allant même jusqu'à 43 % en Afrique, tandis que la proportion des 65 ans et plus est égale ou inférieure à 5 %. ⁽¹⁰⁾ A ces continents jeunes s'opposent ceux dits « du Nord », même s'ils incluent, outre l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Océanie, pays du Sud d'un point de vue géographique, mais du Nord compte tenu de ses caractères démographiques. L'expression « la vieille Europe » est tout à fait juste au regard de l'analyse des populations, puisque 13 % de la population a 65 ans ou plus, alors que 20 % seulement a moins de 15 ans. L'Amérique du Nord a une structure légèrement moins vieillie. En effet, même si la part de sa population de 65 ans et plus est équivalente à celle de l'Europe, celle des moins de 15 ans est légèrement plus élevée (22 %) notamment en raison de l'apport démographique de l'immigration et surtout des Chicanos.

La jeunesse n'est pas nécessairement un gage de longévité, et les écarts d'espérance de vie à la naissance sont, dans l'ensemble, inversement proportionnels à la proportion de personnes âgées. ⁽¹¹⁾ C'est en Amérique du Nord que l'espérance de vie est la plus longue, avec 76 années en moyenne, même s'il y a une différence significative entre le sexe féminin (79 ans) et le masculin (72 ans). En Europe, on constate une différence par sexe légèrement plus grande, puisque l'écart entre l'espérance de vie des femmes (77 ans) et celle des hommes (69 ans) est de 8 ans, avec un total de 73 ans pour l'ensemble de la population. Si ce total est inférieur à celui de l'Amérique du Nord, c'est uniquement en raison du chiffre des pays de l'Europe de l'Est qui est de 69 ans, et surtout du faible chiffre de la Russie, 68 ans, héritage d'un régime dont l'efficacité sanitaire n'était plus adaptée dès les années 80. Les trois autres "Europe" géographiques, du Nord, de l'Ouest et du Sud, sont au même niveau que l'Amérique du Nord – 76 ans - . L'Océanie, estimée au même niveau que l'Europe – 73 ans d'espérance de vie – enregistre un écart plus faible entre le sexe féminin (76 ans) et le sexe masculin (71 ans).

Les résultats de l'Océanie sont fort divers, selon que l'on considère l'Australie qui, avec 77 ans, aurait une des meilleures espérances de vie du monde, derrière Macao (79 ans), le Japon, l'Islande, la Suède et la Suisse (78 ans), au même niveau que la Norvège, la France, les Pays-Bas, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, ... et d'autre part la Papouasie – Nouvelle-Guinée avec 55 ans, au niveau du continent le plus faible, l'Afrique.

En Amérique latine, l'écart entre les femmes (72 ans) et les hommes (66 ans) est limité à 6 ans, avec un chiffre total de 68 ans, inférieur de cinq ans à celui de l'Europe et de l'Océanie. L'Asie affiche une espérance de vie plus faible encore, avec 64 ans, et un écart encore moindre entre les femmes (67 ans) et les hommes (64 ans). Mais ce chiffre est le résultat de situations fort diverses, entre des pays dont l'espérance de vie est égale ou supérieure à 75 ans (Israël, Koweït, Liban, Hong Kong, Japon, Macao) et d'autres où elle est

¹⁰ : voir annexe 4 et 5

¹¹ : voir annexe 4

inférieure à 55 ans, c'est-à-dire à la moyenne africaine : Yémen (54 ans), Bangladesh (53 ans), Népal et Laos (51 ans), Bhoutan (49 ans), Afghanistan (42 ans).

Enfin, l'Afrique est le continent où la moyenne de l'espérance de vie à la naissance (55 ans) est la plus faible, avec un écart de trois ans au détriment du sexe masculin (53 ans). Les variations internes à l'Afrique sont moins contrastées qu'en Asie. Les espérances de vie n'atteignent pas 70 ans (Maurice et Seychelles, 69 ans, Tunisie et Cap Vert, 68 ans) si l'on exclut un département français d'outre-mer, La Réunion, avec 74 ans. Les espérances les plus basses ne dépassent guère 41 ans : Ouganda, 42 ans, Guinée et Sierra Leone, 43 ans. Ces espérances de vie ne tiennent pas compte des graves événements conjoncturels. Par exemple, il est évident qu'en 1994, l'indice d'espérance de vie à la naissance – qui est un indice transversal – sera au Rwanda inférieur au chiffre indiqué, 46 ans, de même qu'il a été malheureusement, en 1993, pour le Liberia, en raison de troubles civils, inférieur aux 55 ans indiqués.

Toutes ces données, dont la qualité varie dans des proportions importantes selon la fiabilité des sources ou des estimations, mettent bien en évidence les diversités démographiques spatiales. Autrement dit, pour la longévité de l'homme, le lieu de naissance n'est généralement pas indifférent.

Un autre facteur de diversité réside dans la répartition entre population des villes et population des campagnes.

2.2. LE DUALISME ACCRU ENTRE LES VILLES ET LES CAMPAGNES

En plus de ses effets quantitatifs directs sur l'augmentation de la population mondiale, l'évolution démographique a, dans sa globalité, mis en exergue le phénomène d'urbanisation. Celui-ci résulte à la fois de l'accroissement naturel de la population des villes et de l'émigration rurale, partiellement liée à l'importance de l'accroissement naturel des campagnes.

Généralement, est considérée comme urbaine la population habitant dans des agglomérations de 2000 habitants ou plus.

2.2.1. L'urbanisation et ses contraintes : des villes tentaculaires

Les rendements agraires n'ont jamais autant augmenté qu'au cours du demi-siècle écoulé, d'où des crises de surproduction qui alimentent le mécontentement des paysans, là où la productivité est la plus élevée. La révolution génétique est pourtant loin d'avoir porté tous ses fruits. Ce qui se produit est donc exactement l'opposé du pronostic de Malthus dans son fameux « Essay on the Principle of Population », écrit il y a deux siècles (1798) : risque de décroissance de la population et risque d'excédent des subsistances.

Le progrès technique chasse l'homme des champs. Même dans les pays pauvres, malgré ses limites (gigantisme, anarchie, encombrement, pollution, difficulté de raccordement au réseau d'eau potable), la ville offre de grands avantages par rapport au milieu rural : présence d'équipements et d'infrastructures (écoles, hôpitaux, électricité, moyens de transport,

etc...) et possibilité de se procurer un revenu monétaire, d'où un afflux incontrôlable de ruraux. C'est dans les pays du « Sud » que le phénomène va prendre une dimension tentaculaire, alors que, dans les pays développés, il est déjà parvenu à maturité : la taille des villes tend à y stagner et parfois même à diminuer, et il arrive que l'on constate un regain d'intérêt pour le milieu rural, où la vie est moins chère et plus paisible. La croissance du réseau urbain est d'autant plus spectaculaire que l'accueil des nouveaux habitants venus en masse des campagnes environnantes n'est aucunement préparé et que ceux-ci doivent s'entasser dans des périphéries insalubres et dangereuses.

Le taux de croissance urbaine des régions les moins développées atteint aujourd'hui le niveau sans précédent de 3,5 % par an : il est très supérieur au rythme qu'avait connu le monde industriel à une étape similaire de son développement. Entre 1995 et 2025, le nombre de citadins dans les pays du « Sud » devrait presque tripler, passant de 1,6 à 4,5 milliards. La grande majorité des habitants du Sud devraient alors habiter la ville : 62 % au lieu de 35 % en 1995. C'est donc un déracinement, un changement radical de mode de vie des hommes qui se prépare ; vivre à la ville signifie entrer dans un nouveau type de civilisation, plus anonyme, plus cosmopolite, modifier son rapport au temps, à l'espace, à ses semblables, s'exposer à un chômage plus rude et non protégé. Y a-t-il toutefois une véritable alternative ? Les conditions rurales sont encore moins enviables : la révolution agraire en cours laisse attendre des départs massifs des paysans, surtout en Asie et en Afrique où la population active est encore à large majorité agricole.

En 1800, la population urbaine est évaluée à 2,5 % de la population totale du globe, soit 20 millions de citadins. Cette proportion s'élève à 10 % en 1900, soit 160 millions de citadins ; monte à 36,6 % en 1970 et 45,2 % en 1995, soit 2 486 millions de citadins. Cette évolution résulte de la croissance des villes existantes et assez peu de la création de villes nouvelles. Elle entraîne inévitablement l'augmentation du nombre des agglomérations comptant plus d'un million d'habitants. Celles-ci sont au nombre de 13 en 1900, dont 10 situées au Nord : Londres, Paris, Berlin, Vienne, Manchester, Saint-Pétersbourg et Moscou en Europe, New York, Chicago et Philadelphie dans l'Est des Etats-Unis, Tokyo, Pékin et Calcutta dans le reste du monde. En 1920, le nombre des agglomérations urbaines millionnaires atteint 25. De 1920 à 1980, la progression est spectaculaire, puisque ce nombre est estimé à 230 en 1980. On en retire l'impression d'une banalisation des villes millionnaires, et ce qui retient maintenant l'attention, ce sont désormais les méga-cités, celles qui ont plus de 10 millions d'habitants.

2.2.2. Peuples des villes et peuples des campagnes

Même s'il est peu probable que les plus grandes métropoles atteignent les seuils longtemps envisagés de 25 à 30 millions d'habitants, d'une part en raison du ralentissement démographique en cours depuis 30 ans, d'autre part à cause de la paralysie, de la congestion et des nuisances (pollution, perte de temps, fatigue) que provoque une taille démesurée, on assistera néanmoins à une prolifération des « mégapoles » (selon la définition des Nations Unies, des grandes villes dépassant chacune plus de 8 millions d'habitants). Le phénomène est nouveau puisque, en 1950, la planète comptait seulement deux mégapoles, toutes deux situées au « Nord » : New York et Londres. En 1995, le nombre de ces mégapoles a bondi à 22, dont la grande majorité, 16, sont situées au « Sud ». D'après les perspectives de l'ONU, le phénomène de concentration urbaine est appelé à s'amplifier, surtout en Asie aux lourdes charges humaines et où vivent 3 hommes sur 5.

En 2015, la planète devrait alors abriter 33 mégapoles, dont 21 (soit 2 sur 3) seront en Asie. Tokyo est la seule ville du monde industriel à figurer dans le classement ; New York n'arrive qu'au 11^{ème} rang. La hiérarchie des villes est bouleversée.

Le continent le plus urbanisé est l'Amérique du Nord (76,3 % d'urbains) et plus encore le Canada (77 %).^(12) L'Europe vient en seconde position, là encore en raison de pourcentages plus faibles en Europe de l'Est (74 %), dont la moyenne est alignée sur celle de la Russie. En revanche, quatre habitants sur cinq vivent dans des territoires urbains en Islande, en Norvège, en Suède, en France et en Suisse (81 %), en Belgique, aux Pays-Bas, en Grèce, en Italie et en Espagne (80 %). Ces pourcentages semblables masquent des réalités fort dissemblables. Il y a par exemple de très grandes différences entre les structures urbaines de la France, marquée par l'importance de sa principale agglomération, et celles de la Suisse, dont le tissu urbain, loin d'être centralisé, est beaucoup plus diffus.

L'Amérique latine (71 %) comme l'Océanie (70 %) sont très urbanisées, avec de grands contrastes. En Amérique latine, il y a, d'une part, des zones d'urbanisation très élevée – Antilles néerlandaises, 92 % ; Uruguay, 90 % ; Argentine, 87 % ; Chili, 86 % et Venezuela, 85 % - et, d'autre part, des taux équivalents à ceux de l'Asie ou de l'Afrique, notamment dans certaines îles des Caraïbes : Grenade, 32 % ; Antigua, Barbade et Haïti, 31 % ; Saint-Vincent et les Grenadines, 25 %.

Des écarts encore plus nets se constatent en Océanie où les taux d'urbanisation de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (85 %) s'opposent à ceux du Vanuatu (18 %), de la Papouasie - Nouvelle-Guinée et des îles Salomon (13 % chacun).

En Asie comme en Afrique, plus des deux tiers de la population est considérée comme rurale, avec des contrastes complets entre par exemple Singapour (100 % de population urbaine), Macao (97 %), le Qatar (91 %) et Israël (90 %) d'une part, le Bangladesh (14 %), le Bhoutan et le Cambodge (13 %), Onam (12 %) et le Népal (8 %) d'autre part. Quant aux deux pays les plus peuplés du monde, leur taux d'urbanisation est chiffré à 30 % pour la Chine et 27 % pour l'Inde.

En Afrique noire, où prédomine encore très largement la paysannerie, l'urbanisation demeure à un stade embryonnaire et le mode de vie urbain n'est souvent pas très différent de celui qui prévaut dans les villages ; la poussée des villes connaît cependant un rythme explosif, sans que les équipements, les services et les emplois ne puissent suivre. En Amérique latine, où l'urbanisation a été nettement plus précoce, les changements à venir devraient être bien moindres.

Le problème le plus crucial est la sécurité alimentaire, autrement dit le ravitaillement en eau et en aliments, à un prix abordable ; les révoltes alimentaires ont fait chuter plus d'un gouvernement. Il y a aussi une série de défis logistiques : l'accès aux terrains et aux logements, la décongestion des transports (excédent de véhicules privés), l'évacuation des déchets solides et des eaux usées, la pollution de l'air et de l'eau, le crime et l'insécurité. Enfin, on ne doit pas oublier la vulnérabilité extrême des grandes villes en cas de conflit classique et, plus encore, nucléaire.

L'augmentation de la population mondiale peut aboutir à un paradoxe : celui d'une diminution de l'espace habité. La concentration croissante des hommes vers des centres

¹² : voir annexe 4

urbains viderait des régions entières de leurs habitants, d'où une polarisation croissante de l'espace avec, d'un côté, une mince fraction du territoire (3 à 10 %) occupée et le reste, c'est-à-dire la très grande majorité, en voie de désertification. La perspective d'une agriculture hyperproductiviste renforce la crédibilité d'un tel scénario.

Les perspectives démographiques des Nations Unies, publiées tous les deux ans, ont, depuis la fin des années 80, systématiquement revu à la hausse les hypothèses d'espérance de vie à la naissance. Bien plus, en 1998, elles ont, pour la première fois, étendu leur calcul au nombre de centenaires ; le vieillissement démographique finit donc par devenir partie intégrante des perspectives et, par conséquent, l'objet de politiques possibles, même s'il n'est envisagé que sous l'angle secondaire de l'allongement de la durée de vie, et non celui de sa cause principale : la chute de la fécondité.

2.3. SOUS-FECONDITE ET HYPERLONGEVITE : DES PYRAMIDES RETOURNEES (¹³)

La perspective possible d'une planète arrêtant sa course autour de 8 milliards d'hommes vers 2040, au lieu des 10 à 12 milliards envisagés à plus long terme, pose la question de la différence entre les deux nombres. Où sont passés les quelque 2 à 4 milliards manquants ? La réponse est simple : il s'agit d'individus non nés, autrement dit de personnes dont on attendait la venue, mais qui, du fait de la généralisation et de l'accélération de la baisse de la fécondité, ne sont pas venues au monde. On retrouve ici la question, évoquée plus haut, de la croissance « post-logistique » ou post-transitionnelle : une fois parvenue au seuil de remplacement des générations, la courbe de fécondité peut ne pas s'arrêter, mais au contraire poursuivre sa descente sans qu'il ne soit possible de prévoir jusqu'où, d'où un déséquilibre persistant, inattendu au vu du schéma classique de la transition démographique.

Plus la fécondité est basse, plus le vieillissement démographique sera prononcé. Or, aucun signe de relèvement durable n'est apparu depuis les années 70. La notion de fécondité « inférieure au seuil de remplacement » des générations est donc devenue trop vague, trop large pour revêtir une signification opérationnelle ; elle recouvre un spectre de valeurs de plus en plus ouvert, dont les implications sont éminemment variables. Contentons-nous de classer les cas de figure en 4 catégories, toutes tirées de situations actuelles, selon la valeur de l'indicateur conjoncturel de fécondité (¹⁴):

- de 1,8 à 2,1 enfants (en moyenne par femme) : fécondité légèrement déficitaire, susceptible de revenir à l'équilibre (2,1) moyennant une politique de prise en compte des besoins en temps et en argent des jeunes parents, là où le désir d'enfants existe. Possibilité, à horizon plus lointain, de maîtriser les migrations compensatrices en provenance de l'étranger ;

¹³ : voir annexes 3 et 5

¹⁴ : voir annexe 1

- de 1,5 à 1,8 : pénurie humaine plus marquée, appelant une refonte plus profonde des dispositifs de soutien à la « parentalité ». A long terme (à partir de 2005-2010 environ), risque accru de pénurie de main-d'œuvre et moindre facilité à réguler les flux migratoires et à intégrer les nouveaux arrivants (le moteur principal de l'intégration est l'école, ce qui suppose une natalité suffisante parmi la population d'accueil) ;
- de 1,2 à 1,5 : déficit lourd, souvent chronique, qui entaille la base de la pyramide des âges et compromet les chances de rééquilibrage, et finalement annonce, sur la longue durée, un renouvellement massif des populations étrangères, devenues indispensables au maintien de l'appareil productif ;
- moins de 1,2 : cas extrême, de moins en moins rare, tant en Europe du Sud que dans l'ex-sphère soviétique. C'est alors une amputation sans précédent de la population jeune qui se prépare, et donc un vieillissement aigu, ainsi qu'une dépendance migratoire quasi ingérable, d'où des risques à la fois de faillite des finances publiques et de « choc des civilisations » (Huntington 1996).

Force est d'admettre qu'il y a 20 ans, rares étaient les démographes qui tablaient sur le maintien d'une faible fécondité et, à fortiori, sur une aggravation de la récession démographique.

Le vieillissement démographique est la conséquence directe de la baisse de la fécondité. C'est en effet la fécondité qui donne à la pyramide des âges sa silhouette générale, plus ou moins large ou, au contraire, plus ou moins rétrécie à la base. La mortalité n'intervient qu'à un stade ultérieur, et de façon accessoire, lorsque les gains d'espérance de vie ne portent plus guère que sur les âges élevés. Quant aux effets des migrations internationales sur la répartition par âge, ils sont encore plus diffus. Le déroulement et l'intensité du vieillissement d'une population est donc largement tributaire des étapes de la baisse de la fécondité, en particulier de l'amplitude de la fluctuation entre les classes pleines, nées au temps de la fécondité ancienne, et les classes creuses nées depuis la récession en cours. Le processus de vieillissement se manifeste avec environ 60 ans de décalage par rapport à l'oscillation de la fécondité.

« Le 21^{ème} siècle sera le siècle du vieillissement » soulignait Alfred Sauvy, évoquant au passage son fameux dilemme : « croître ou vieillir ». Or, comme la croissance démographique est presque déjà en bout de course, le vieillissement démographique atteindra vite la planète entière, mais selon des modalités variables. Il prendra une forme aiguë liée à la pléthore de personnes âgées et à un phénomène imprévu : la pénurie croissante de jeunes, induite par la sous-fécondité. Ce sera l'inversion de la pyramide des âges dont les degrés varieront selon trois paramètres affectant la fécondité : l'époque de déclenchement de la baisse séculaire de la fécondité, le rythme de cette baisse, et surtout l'ampleur – évoquée ci-dessus – de celle-ci. Là où la baisse est à la fois ancienne (1948-1957, en majeure partie), rapide et profonde, donc concentrée, comme au Japon, le schéma est explosif et les autorités sont prises de court. Dès l'an 2015, l'âge médian (celui qui sépare la population en deux parts égales, de 50 % chacune) de la population japonaise atteindra 45 ans, alors qu'il n'était encore que de 25 ans en 1960. En 2020 déjà, la population japonaise devrait se composer pour un tiers de « sexagénaires » (au sens de personnes ayant dépassé l'âge de 60 ans). Le pied de la pyramide des âges sera, quant à lui, progressivement et sévèrement rétréci : ainsi, à fécondité constante (1,4 enfant, en moyenne par femme), le nombre d'enfants passera de 19 millions en

l'an 2000 à 15,5 en 2020, puis à 12 millions en 2040, soit un recul global de 7 millions (ou une baisse relative de 37 %). Pour la population de plus de 60 ans, le cheminement est inverse, et plus net encore : 15 millions en 1980, 29 millions en 2000, 39 millions en 2040, ceci sur fond de population générale décroissante, notamment parmi les plus jeunes. D'où l'inquiétude, partagée par les responsables politiques et les milieux d'affaires : comment une telle société pourrait-elle garder son dynamisme ? Dès 2020, le nombre de jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail aura fortement fléchi, il sera inférieur au nombre de travailleurs vieillissants en âge de sortie ; l'indice de renouvellement, c'est-à-dire le ratio entre ces deux quantités (nombre d'entrants potentiels : 15 – 24 ans, divisé par le nombre de sortants potentiels : 55 – 64 ans) aura été divisé par plus de 3.

Aux Etats-Unis, le recul de la fécondité est plus ancien : il remonte à la fin du 19^{ème} siècle et n'a été interrompu que par les deux décennies du babyboom d'après-guerre, et surtout, la baisse qui a suivi s'est faite sans écroulement comparable à ce que l'on a observé dans le reste du monde occidental. La pyramide des âges est donc restée relativement régulière, rectangulaire. Dans ces conditions, le choc du vieillissement démographique ne devrait se faire sentir que de manière progressive avec l'arrivée à l'âge de la retraite des « baby-boomers », à partir de 2005 – 2010. Sans être aussi rapide qu'au Japon, la progression n'en est pas moins impressionnante : 45 millions de « seniors » (personnes de 60 ans ou plus) en l'an 2000, 73 millions en 2020, 90 millions en 2040. Ce qui va créer la différence essentielle, entre les deux pays est la capacité de financement, car la population active du Japon a d'ores et déjà commencé à baisser, alors qu'aux Etats-Unis, elle a encore devant elle une marge de croissance relativement importante.

En Allemagne, la baisse de la fécondité sur le siècle a été brutale, s'étant déroulée pour l'essentiel entre 1900 et 1933. Elle n'a été interrompue qu'à deux reprises, et de façon brève et faible : lors du babyboom hitlérien consécutif à la politique nazie, et lors de la reprise de la natalité liée au miracle économique (1955 – 1967). Depuis un quart de siècle, la fécondité n'a quasiment pas varié, stagnant autour de 1,3 à 1,5 enfant seulement en moyenne par femme. En 1998, avec moins de 1,4 enfant par femme, le pays le plus peuplé d'Europe (82 millions d'habitants) ne renouvelle plus ses générations. Onze Länder sur seize affichent déjà une mortalité supérieure à la natalité, dont la Saxe, qui détient un record jamais égalé dans l'histoire du monde, aussi loin que remontent les statistiques démographiques : 0,8 enfant par femme en âge de procréer. C'est-à-dire 8 enfants pour 20 adultes, dont plus du tiers (23 % en France) sont déjà à la retraite. On peut donc s'attendre à un vieillissement intense et précoce. Dès 2030, le seuil de 1/3 de sexagénaires sera atteint et, à partir de 2010, la population active devrait commencer à diminuer. Quelles en seront les conséquences ? Guerre inter-générationnelles (les actifs de moins en moins nombreux ne pouvant ou ne voulant plus subventionner les inactifs) ; chute de la demande et de la consommation intérieure ; augmentation insupportable des prélèvements obligatoires aux fins de redistribuer une richesse en pleine rétraction ; hausse systématique du chômage ; difficultés croissantes à intégrer les immigrés extra-européens. Ceux-ci sont plus nombreux que jamais : 7,2 millions, dont près de 30 % de Turcs. Le gouvernement Schröder vient d'entériner une réforme du code de la nationalité qui, visant à supprimer l'exclusivité du droit du sang et à laisser une place au droit du sol, va faciliter l'acquisition de la nationalité à près de 5 millions d'immigrés et leurs enfants.

A fécondité constante (1,15 enfant par femme) et en absence de migrations compensatrices (dont, rappelons-le, l'effet reste marginal sur la répartition des âges), l'Italie, quant à elle, perdrait 20 millions d'habitants au cours du prochain demi-siècle (57 millions en

2000, 37 millions en 2050) ; l'âge médian culminerait à la valeur inédite de 58 ans. Sur les 37 millions de descendants – ou les survivants – des habitants actuels, 17 millions auraient dépassé l'âge de 60 ans ; ils seraient plus nombreux que la population d'âge actif. Une telle perspective met en péril les systèmes de retraite. On comprend, dès lors, que les autorités italiennes aient décidé de bloquer le montant des pensions de retraite à 15 % du PIB, le système risquant vite d'entraîner la banqueroute des finances publiques. La pyramide des âges d'une ville comme Bologne souligne le destin à venir de nombreuses métropoles : elle a déjà une forme de bonsaï.

La France et le Royaume-Uni sont aussi dans une situation démographique déséquilibrée, quoique moins tendue.

Le caractère alarmant d'un tel bilan conduit naturellement à s'interroger sur les origines d'une régression de cette ampleur. Tous les démographes sérieux s'accordent pour en rechercher les causes dans la destruction progressive du modèle familial traditionnel que révèlent la banalisation grandissante du divorce et l'extension continue du concubinage. Des 170 000 divorces recensés en 1960 dans les pays qui forment aujourd'hui l'Europe des Quinze, on est passé à 206 000 en 1965, à 265 000 en 1970, à 316 000 en 1971, à 397 000 en 1972 et à 439 000 en 1975. Un quart de siècle plus tard, un couple marié sur trois divorce dans les pays industriels et cette proportion s'élève à un sur deux dans certaines grandes villes.

Les progrès du divorce vont de pair avec le recul de la nuptialité, entamé à partir du début des années soixante-dix, et la légère reprise engagée en France en 1996 n'est que le résultat du nouveau statut fiscal – moins avantageux – accordé aux couples concubins. Or ces couples concubins sont moins féconds que les couples mariés. A trente-cinq ans, une femme mariée a en effet en moyenne 2,3 enfants, une concubine 1,5 et une célibataire 0,5. De 1985 à 1996, les naissances hors mariage sont passées, en France, de 19,5 % à 39 % du total des venues au monde. Quant aux familles monoparentales, elles comptent aujourd'hui pour 17 % des familles avec enfants. Des tendances qui témoignent d'une instabilité grandissante des couples, ce qui ne peut que contribuer au déficit des naissances.

La généralisation de la contraception et la libéralisation de l'avortement ont naturellement contribué à faire baisser les chiffres de la natalité. La femme occidentale a le choix d'avoir ou pas un enfant et, disposant de ce choix, elle choisit souvent de ne pas en avoir.

Dans sa revendication égalitariste, l'idéologie féministe – massivement diffusée par le système médiatique – a contribué à détourner les femmes de la maternité, d'abord pour des raisons professionnelles. De 1964 à 1994, la proportion des femmes au travail est ainsi passée, en France, de 42 à 80 %, en même temps que l'indice de fécondité tombait de 2,9 à 1,6 %.

Alors que des enfants nombreux sont, de manière quasi mécanique – ce qu'a amplement démontré en son temps Alfred Sauvy -, un gage d'activité et de croissance, le gonflement des budgets sociaux liés au vieillissement de la population, à l'augmentation de l'espérance de vie et à l'abaissement de l'âge de la retraite font que la population âgée va peser de plus en plus lourd sur l'économie du pays, au détriment des investissements productifs et de l'aide qu'il serait nécessaire d'apporter aux jeunes ménages désireux d'avoir des enfants. Or la baisse ou la stagnation du revenu réel des jeunes adultes en âge d'être

parents ne pourra elle-même qu'aggraver la baisse de la fécondité engagée depuis une vingtaine d'années. C'est donc bien d'une spirale suicidaire qu'il s'agit.

Le « lobby gris » (déjà très actif aux Etats-Unis) se renforce régulièrement au sein de la population. Les électeurs de plus de quarante-huit ans (ceux qui n'auront plus d'enfants) représentent à eux seuls 50 % des suffrages exprimés au sein de l'Union Européenne, et ceux qui ont plus de soixante ans un tiers. A l'inverse, la catégorie des vingt-cinq/quarante ans, qui assure la venue au monde des quatre cinquièmes des enfants qui naissent, ne pèse que pour 12% des suffrages exprimés. On comprend, dans ces conditions, que le pouvoir politique, quel qu'il soit, préfère privilégier les aides aux différents handicaps engendrés par la vieillesse, au détriment du soutien qu'une politique cohérente, porteuse de visées à long terme, devrait assurer aux jeunes ménages précarisés par l'instabilité de l'emploi ou les difficultés d'accès à un logement décent, dans un quartier viable.

A terme, ce ne sont pas seulement les retraites qui sont menacées (qui paiera lorsque les adultes inactifs seront plus nombreux que les actifs ?), mais bel et bien la survie de la civilisation : qui peut croire, en effet, qu'un tel effondrement n'engendrera pas, par simple appel d'air, des phénomènes migratoires dont les flux actuels ne nous donnent qu'un modeste avant-goût et que les foules jeunes et « affamées » du tiers-monde laisseront vieillir tranquillement l'Occident ?

Dans toutes les grandes économies européennes, le nombre de jeunes candidats à l'entrée sur le marché du travail est en déclin prononcé depuis 1980, avec une accélération en cours d'ici à l'horizon 2020 ; c'est le mouvement inverse qui se profile pour les postulants à la retraite, si bien que le taux de renouvellement naturel de la main d'œuvre tombe pour la première fois en deçà de l'unité et que l'on est en droit de s'interroger sur la capacité d'honorer les retraites des générations futures. Le contraste démographique entre les Etats-Unis et la vieille Europe devient si béant que, dès 2020, les Etats-Unis auront une population de jeunes adultes supérieure de moitié à celle de leurs 4 homologues européens du G7 (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni) réunis : 39,3 au lieu de 26,5 millions. Partout cependant, se posera la même question : comment un monde de plus en plus dominé – socialement, économiquement, et surtout électoralement – par les « vieux », saura-t-il respecter et faire la place à des jeunes sans cesse plus minoritaires ?

Attachons nous désormais à mieux cerner trois dimensions géopolitiques de la démographie mondiale, qui restent avant tout 3 grandes interrogations. La première a trait au domaine politico-sécuritaire, la seconde se réfère au domaine économique et la troisième, au travers du prisme démographique, tente d'appréhender un éventuel nouvel ordre international.

3. LA DIMENSION GEOPOLITIQUE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES : LA « DEMOPOLITIQUE »

L'explosion démographique mondiale a été le phénomène majeur du 20^{ème} siècle et le restera sans aucun doute durant le 21^{ème}. Il faut en effet s'attendre à l'arrivée sur la planète de quelque 3 milliards d'hommes en plus. Les démographes ont plus ou moins cerné l'ampleur du phénomène en termes statistiques. Mais les spécialistes de la géopolitique sont loin d'en

avoir exploré les conséquences prévisibles. On pressent pourtant qu'elles seront capitales, qu'il s'agisse du bouleversement des rapports de force entre puissances mondiales, du domaine sécuritaire, du domaine économique et du domaine culturel. Paradoxalement, les spécialistes de la géopolitique semblent évacuer de leur analyse prospective géopolitique le facteur démographique, pourtant déjà visible et aveuglant sur le théâtre mondial. De ce fait, il semble urgent que le champ de la démographie mondiale soit exploré dans tous ses aspects et ses applications. A vrai dire, au travers d'une telle analyse, il ne s'agira plus vraiment de géopolitique au sens strict du terme. Les facteurs géopolitiques ne seront plus considérés désormais comme l'élément moteur central des rapports entre puissances, rôle où ils seront avantageusement, et plus significativement, remplacés par les facteurs démographiques. Il serait alors plus juste de parler ici de « démopolitique ».

3.1. LA DIMENSION POLITICO – SECURITAIRE DE LA DEMOGRAPHIE MONDIALE

3.1.1. Les leçons de l'histoire

Après la seconde guerre mondiale et l'émergence du nucléaire, la tentation a été forte d'analyser la situation politique dans le monde, exclusivement en fonction de l'accès des états à la puissance atomique. La capacité nucléaire possédée par quelques pays a pu sembler égaliser des forces, réduire les distances. L'analyse géopolitique pouvait alors se réduire à une dichotomie entre les pays possédant le feu nucléaire et les autres et, négliger l'importance des variables stratégiques, comme les ressources naturelles, les structures politico-sociales ou les évolutions démographiques.

Mais, les faits ont contrecarré cette tendance à limiter l'examen géopolitique des états du globe à la possession de l'arme nucléaire. L'histoire a ainsi montré qu'un pays peut posséder cette arme et se décomposer de l'intérieur, abandonnant par là même les vecteurs qui justifiaient sa politique internationale antérieure. L'histoire nous enseigne que l'évolution du poids des populations dans leur environnement national et international et les mouvements qui les affectent (le mouvement naturel : les naissances et les décès ; le mouvement migratoire : flux d'émigration ou flux d'immigration) participent des causes et des conséquences de nombreux phénomènes politiques et géopolitiques. La population agit de ce fait comme une variable stratégique.

L'histoire nous rappelle que le poids démographique d'un état et son influence de par le monde vont de pair. Considérons la place de la France sur la scène internationale depuis trois siècles : son évolution est largement liée à celle de ses hommes. Une sorte de loi du nombre semble prévaloir. Durant le 18^{ème} siècle, la langue française est d'usage courant dans toutes les diplomaties européennes, y compris en Russie, et fait figure de langue internationale. La France est alors le pays le plus peuplé d'Europe. Sa population est en effet estimée à 22 millions d'habitants au début de ce 18^{ème} siècle. En Russie, Pierre Legrand ne régnait alors que sur 14 millions de sujets ; l'empereur d'Autriche, quant à lui, n'en dominait que 11 millions.

Cet effet de nombre qui, au 18^{ème} siècle, s'exerce au profit de la puissance française en Europe, va jouer contre elle en Amérique. En effet, l'émigration française vers le nouveau continent, où les possessions françaises encerclaient, du Canada à la Louisiane, les territoires occupés par les Anglais, va se révéler extrêmement faible par rapport à celle de l'Angleterre,

dont la prédominance numérique imposera l'usage de la langue anglaise. Si la propension à émigrer des Français avait été plus forte, le poids de la langue française en Amérique du Nord serait aujourd'hui plus important, voire majoritaire.

Les évolutions géopolitiques et les conflits de la seconde moitié du 20^{ème} siècle confirment l'importance du nombre des hommes en dépit des différences qualitatives résultant de la capacité des méthodes et technologies utilisées par les différentes populations. Hitler, sachant l'importance du vieillissement de la population française et la baisse considérable de son poids relatif en Europe, écrit dans « Mein Kampf », en 1924 : « La nation française est en train de s'éteindre doucement ». Cela ne signifiait-il pas qu'elle était devenue une proie facile à capturer ?

Les relations internationales des trente dernières années nous offrent également un exemple de la reconnaissance du nombre. Le 25 octobre 1971, l'Assemblée générale des Nations Unies décide l'admission de la Chine Populaire et l'expulsion de Taïwan. Taïwan, qui occupait jusque là le siège de la Chine au conseil de sécurité, n'est alors plus considéré que comme un régime de fait. Cette décision démontre, outre le fait qu'un nombre croissant de pays entretiennent des relations diplomatiques avec Pékin, que les données de la géographie humaine jouent un rôle primordial. En effet, la République Populaire, avec environ 800 millions d'habitants, est le pays le plus peuplé du monde, devant l'Inde et loin devant l'URSS et les Etats-Unis. Son challenger politique, Taïwan, a une superficie 300 fois moindre, et, malgré une densité six fois plus élevée, sa population est cinquante fois moindre.

Peut-on alors ne pas entretenir de relations diplomatiques avec un pays qui abrite le cinquième de l'humanité, même si l'on n'apprécie pas son régime politique ?

Ce rapide panorama géopolitique met donc en évidence combien le nombre des hommes concourt à la puissance, même s'il n'est qu'une des variables de la situation politique des états à un moment donné et même s'il ne faut pas pour autant exclure l'importance des aspects qualitatifs de la population.

Si le nombre des hommes reste une donnée à prendre en compte dans l'analyse géopolitique, il est également nécessaire d'analyser la répartition des hommes sur les territoires, répartition par ethnies ou religions par exemple. La répartition des hommes peut servir ou desservir l'unité d'un pays et en conséquence servir ou desservir son poids géopolitique.

3.1.2. De l'unité politique au déséquilibre politique

L'Indonésie est un archipel de 13 667 îles dont la superficie (1 904 000 km²) est presque quatre fois celle de la France métropolitaine. Mais ce territoire est marqué par des différences de densité considérables entre les îles de Java et Madoura qui concentrent 60 % de la population sur 7 % du territoire, ce qui leur donne une densité d'environ 820 habitants au km² en 1994, en ordre de grandeur, un peu moins que la région Ile-de-France. Cette grande différence de peuplement sur les territoires indonésiens (17) a conduit à la mise en œuvre dans les pays d'une politique de redistribution de la population, commencée au début du 20^{ème} siècle par les autorités coloniales néerlandaises, maintenue après l'indépendance (1946 – 1950) et redéployée assez largement après 1965, donc après le renversement de Sukarno.

Officiellement, les plans de migrations internes volontaires pour réduire les différences de densité ont pour objet de favoriser le développement économique. Effectivement, les émigrés volontaires reçoivent des terres qui leur permettent une production agricole accrue répondant aux besoins de la croissance démographique. Même s'il reste celui d'un pays en développement, les estimations donnent pour le PNB par habitant de l'Indonésie un taux de croissance assez rapide.

Mais derrière ou à côté des objectifs économiques, il y a des objectifs politiques. La politique de peuplement, la « Kolonisatie », a été un moyen pour les autorités d'affirmer leurs droits sur l'ensemble de l'archipel. Après l'indépendance, l'Indonésie, qui rassemble une centaine de minorités ethniques et linguistiques, est secouée par une série de convulsions séparatistes. L'aspect politique de la transmigration va apparaître de plus en plus nettement : d'une part, elle permet d'installer des populations javanaises dans des îles dominées par d'autres ethnies ; d'autre part, elle est l'occasion d'assurer des brassages de population. Même si son rôle dans le développement rural est prédominant, elle apparaît également comme un outil au service de la construction d'un sentiment national.

Venons-en au Moyen-Orient. Le drame du Liban depuis 1974 a des sources démographiques dans la mesure où la structure politique de cet Etat reposait encore dans les années 70 sur les résultats du recensement de 1932. La répartition des mandats parlementaires a été effectuée jusqu'en 1991 suivant la répartition confessionnelle de 1932, sans aucune mise à jour. Les accords de Taëf en 1989 ont fixé une règle de parité confessionnelle qui ne prend pas en compte les dynamiques démographiques différentielles à venir. Mais est-il possible de trouver un équilibre dans l'ignorance de l'évolution des poids proportionnels des différentes communautés ?

Comment comprendre les évolutions politiques de l'île de Chypre sans considérer la répartition des hommes sur ce territoire ? L'ancienne « colonie de la Couronne », britannique de 1878 (date de son achat à l'Empire ottoman) jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, est en effet peuplée principalement de Turcs dans sa partie nord-est et de Grecs dans sa partie sud-ouest. L'indépendance proclamée le 16 août 1960 et les accords du 12 février 1977 posant le principe d'un Etat fédéral indépendant, bi-communautaire et non-aligné, n'ont pas empêché, finalement, l'installation de l'armée turque en été 1974 dans la partie nord-est et la proclamation, le 15 novembre 1983, d'une république de Chypre du Nord, qui prenait acte de la partition de fait que le gouvernement chypriote dénonce depuis régulièrement, mais en vain.

De nombreux conflits contemporains tiennent à l'hétérogénéité ethnique des populations sur un territoire donné. Les conflits du Biafra, du Soudan, du Libéria, du Burundi, de l'Angola, du Rwanda, de la Géorgie, de la Yougoslavie avaient été tenus en veilleuse pendant un siècle, soit par l'occupation coloniale, soit par la poigne de fer d'une dictature de fait. Les difficultés internes qui ressurgissent – ce qui a été par exemple tragiquement le cas au Rwanda en 1994 – limitent la place éventuelle de ces territoires sur la scène diplomatique internationale.

Ainsi l'état des populations dans un espace considéré, examiné en termes quantitatifs et relatifs, implique des situations politiques propres à chaque cas de figure.

Ce qui est vrai de l'état des populations l'est également si l'on considère leur dynamique. Les faits démographiques examinés dans leur mouvement ont des implications géopolitiques, par les évolutions naturelles comme par les phénomènes migratoires.

3.1.3. Les différentiels démographiques

Un cas singulier est celui des rapports entre la France et l'Algérie. On sait combien les conflits ont été vifs entre la thèse de l'Algérie française et celle de l'indépendance. Le dilemme exprimé le plus souvent sous une forme symbolique avait une traduction politique et une traduction économique, là encore soulignées par Alfred SAUVY : « ou bien nous élevons les Africains du Nord à notre niveau, ou bien nous leur rendons leur liberté ».

Une des données de la voie vers l'Algérie algérienne résidait dans le différentiel de l'évolution démographique qui impliquait, pour assurer la mise à niveau, non seulement matérielle, mais aussi intellectuelle, des investissements considérés comme difficilement acceptables par la métropole. L'indépendance de l'Algérie accordée en 1962 est le fruit d'un faisceau de facteurs, parmi lesquels le différentiel démographique entre la métropole et les départements de l'Algérie n'a pas été neutre.

L'histoire contemporaine enseigne, dans le même continent, mais à l'autre extrémité, la chronologie de ce que les Sud-Africains appellent eux-mêmes le démantèlement de l'apartheid. Contrairement aux idées reçues dans l'opinion publique, celui-ci est le résultat d'une longue démarche qui a duré dix-sept ans. En effet, le premier geste contre l'apartheid est une décision du Conseil municipal de Johannesburg, en 1974, qui vote la suppression des pancartes « Blancs seulement » placées sur les bancs des jardins publics. En 1981, une loi autorise les Noirs à s'inscrire dans les syndicats ouvriers et abolit toute discrimination sociale dans les relations de travail. On peut encore citer la loi de 1985 abrogeant l'interdiction des mariages mixtes. Enfin les trois derniers piliers de l'apartheid sont abolis en 1991.

Pour expliquer cette évolution, certains insistent sur l'action diplomatique des pays étrangers. D'autres notent que la fin de l'apartheid n'a pu se conclure qu'à partir du moment où le poids idéologique de l'URSS faiblissait parmi les leaders de certaines organisations. D'autres encore insistent sur les sanctions économiques, dont les effets sont pourtant le plus souvent assez maigres dans tous les conflits.

Un facteur à analyser reste celui du différentiel démographique. Lorsque la République sud-africaine obtint l'indépendance en 1931, l'organisation politique de l'Etat confie la totalité des pouvoirs à la minorité blanche qui représente 21 % de la population, les autres éléments étant les Noirs (68,7 %), les Métis (8,0 %) et les Asiatiques (2,3 %). Mais ce contexte démographique va se modifier. Le nombre des Blancs augmente (de 3 864 000 en 1970, ils passent à 5 018 000 en 1990) notamment en raison du dynamisme économique de l'Afrique du Sud qui attire des immigrants, mais celui des autres communautés marque un taux d'accroissement nettement plus élevé. De 1970 à 1990, la population augmente de 47 % pour les Asiatiques, de 48 % pour les Métis et de 61 % pour les Noirs, soit le double de ce que réalisent les Blancs, 30 %. En outre, le développement de l'économie provoque une immigration urbaine des Noirs dont l'importance comme main-d'œuvre apparaît encore plus nettement.

Calculé pour l'année 1988, le taux annuel d'accroissement a été de 0,77 % pour les Blancs, de 1,64 % pour les Asiatiques, de 1,89 % pour les Métis et de 2,39 % pour les Noirs. La structure par âge des quatre sous-populations est aussi très différente. La population blanche a la composition par âge la plus vieille avec 34,9 % d'hommes dans le groupe d'âge 0-19 ans et 6,7 % dans le groupe des 65 ans et plus. Les proportions correspondantes sont

pour les Noirs 49,7 % et 2,4 % ; pour les Métis 48,3 % et 3,0 % et pour les Asiatiques 44,5 % et 2,5 %.

Le démantèlement de l'apartheid accompagne les évolutions démographiques. L'autonomie des collectivités locales noires est décidée en 1982 alors que le taux d'urbanisation de la population noire a doublé par rapport à celui constaté au moment de l'indépendance. La représentation des Métis dans les divers organismes gouvernementaux est accordée en 1984, au moment où il est acquis que ce groupe représente plus de 10 % de la population. Le démantèlement de l'apartheid s'accélère quand il apparaît clairement que la population noire a dépassé la proportion de 70 %, ce que ne montraient pas les statistiques qui omettaient les territoires autonomes : Transkei, Bophuthatswana, Venda et Ciskei.

Des différentiels démographiques existent ailleurs dans le monde, par exemple entre les populations juive et palestinienne d'Israël. La politique d'immigration menée par cet Etat depuis 1948, la nature de ses relations avec l'URSS puis la CEI (Communauté des Etats Indépendants), et même la récupération des falasha éthiopiens, manifestent sa volonté de pallier sa faiblesse démographique relative par l'apport d'immigrants. Les juifs d'URSS, après les migrations des années 1989-1992, pourraient représenter le quart de la population d'Israël.

Dans le Nouveau Monde, l'année 1992 a été marquée par la décision de mettre en place un marché commun, l'Association de Libre Echange Nord Américaine (ALENA), entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Ainsi les Etats-Unis, après avoir en vain essayé de protéger leur frontière sud avec le Mexique, en sont arrivés à tenir compte du contexte démographique avec l'espoir d'atténuer, en encourageant le développement économique du territoire mexicain, les différentiels démographiques et économiques qui sont la cause des migrations accélérées des Mexicains vers le Nord. Cette position politique est bien évidemment encouragée par les populations d'origine espagnole, qu'elles soient si l'on peut dire « de souche », déjà établies dans les Etats du Sud et de l'Ouest dont les Yankees se sont emparés par la force, ou immigrées plus récentes, comme les Cubains qui prospèrent en Floride.

3.1.4. Géopolitique et migration

Rappelons nous que les sciences de la population ont pour fondement l'étude des événements démographiques. Ceux-ci se décomposent essentiellement en deux aspects : le mouvement naturel, c'est-à-dire les naissances et les décès, qui créent une dynamique démographique, et le mouvement migratoire, qui se décompose selon le point de vue spatial, en flux d'émigration ou flux d'immigration.

Quatre situations relevant du contexte géopolitique peuvent, selon les cas, encourager ou au contraire limiter les flux migratoires. Ce sont les conflits, les accords internationaux, la volonté d'avoir un poids géopolitique fort, notamment après l'acquisition de l'indépendance, ou les méthodes utilisées pour obtenir des avantages d'un autre pays.

Les conflits peuvent avoir différents types d'effets sur les migrations, effets directs lorsqu'ils provoquent des migrations ou au contraire les empêchent, effets indirects lorsqu'ils conduisent les états à modifier leur politique migratoire. Par exemple, le conflit qui oppose l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle de l'enclave du Haut-Karabakh, « région autonome » rattachée à l'Azerbaïdjan en 1923. En janvier 1988, les 120 000 Arméniens qui

vivent aux côtés de 40 000 Azéris sur ce territoire de la taille d'un petit département français ont réclamé leur rattachement à l'Arménie. Des affrontements violents ont eu lieu, déclenchant un exode croisé entre les quelques 250 000 Azéris et les 500 000 Arméniens d'Azerbaïdjan, Haut-Karabakh compris. Dans d'autres cas, les conflits peuvent conduire à des effets inverses des exemples ci-dessus en concourant à l'établissement de frontières pratiquement infranchissables, ou à la fermeture de frontières existantes. Cela a été le cas du rideau de fer, qui fut un frein considérable aux migrations est/ouest en Europe, et plus encore du mur de Berlin qui exerça un rôle effectif anti-migratoire pendant près de 29 ans, du 13 août 1961 au 9 novembre 1989.

Les guerres peuvent également modifier les politiques migratoires des pays. Ainsi, le Koweït, jusqu'à son invasion par l'Irak en août 1990, était très ouvert aux étrangers, dont la force de travail était très appréciée. Après la fin de la guerre du Golfe, le Koweït a changé de politique, considérant que la présence d'un nombre élevé d'expatriés recelait, aux yeux des gouvernants comme des autochtones, une menace larvée. Cette attitude de frontières nettement plus fermées était liée au fait que les organisations palestiniennes avaient pris fait et cause pour l'Irak. Donc le Koweït, en 1991, « a clairement opté pour la préférence nationale, pour le dégraissage des communautés immigrées, palestiniennes de manière ouverte, arabes de manière plus camouflée ».

Parmi les accords internationaux générant des migrations, rappelons que les grandes puissances vainqueurs du second conflit mondial déplacèrent vers l'ouest la frontière de l'URSS et la frontière polonaise. De nombreux allemands furent chassés de leurs terres données à la Pologne, notamment à partir de la Prusse, de la Poméranie et de la Haute Silésie. Des millions d'autres durent de même quitter le territoire de la Tchécoslovaquie pour regagner l'Allemagne dans ses nouvelles frontières.

Outre les conflits et les relations internationales, les conditions géopolitiques connaissent une troisième forme de facteurs d'ouverture ou de fermeture, fonction des évolutions dans la puissance et la fragilité relative des Etats.

Une puissance réelle, escomptée, ou une puissance relative retrouvée peuvent conduire à développer l'immigration. Une fragilité nouvelle – et par exemple la fin d'un empire – génère des déplacements. Des Etats aspirant à améliorer ou à accroître leur puissance relative ouvrent leurs frontières à l'immigration. D'autres considèrent au contraire que la fermeture leur donne un plus grand poids géopolitique. Parmi les premiers figurent des pays peu peuplés qui cherchent à développer leur population. Un exemple incontestable est celui d'Israël s'ouvrant à l'immigration des juifs en provenance de tous les pays. En particulier, l'accueil des juifs d'URSS n'était pas étranger à l'objectif de rééquilibrer – partiellement – les bases démographiques du conflit israélo-palestinien.

Lorsque des ensembles territoriaux deviennent fragiles, cela déclenche des mouvements de population. C'est par exemple le cas de la fin des empires qui provoque des redistributions de peuplements. La fin de l'Empire austro-hongrois et la fin du Troisième Reich en sont les témoins de l'histoire. De nos jours, ces mêmes redistributions de peuplements se déroulent dans l'ex-Empire soviétique : suite à l'éclatement de l'URSS, 25 millions de Russes se trouvent en dehors du territoire national, soit dans des pays devenus indépendants (pays Baltes, en particulier), soit au sein des républiques autonomes de la confédération de Russie (les républiques du Caucase, entre autres).

Une forme complètement différente de répartition d'une population peut être utile ou utilisée comme moyen de préservation d'un territoire. Par exemple, l'histoire contemporaine décrit la création de l'Etat d'Israël en 1948 et la pérennité de cet Etat après cinq guerres israélo-arabes (1948-1949, 1956, 1967, 1973 et été 1982).

La répartition de la population est cependant largement défavorable à Israël, dont la population d'à peine 5 millions d'habitants est largement inférieure à celle de la plupart des pays de la Ligue arabe. Cependant, le poids politique d'Israël ne dépend pas seulement de l'importance de la population juive résidant dans cet Etat, mais également des communautés juives de la diaspora, réparties sur toute la planète. Celles-ci forment, en effet, dans chaque pays, des groupes de pression, sans la prise en compte desquels toute analyse géopolitique du Moyen-Orient serait incomplète.

D'autres pays ont également des diasporas qui peuvent contribuer à améliorer leur place politique. Par exemple, l'histoire de la Grèce au 20^{ème} siècle et notamment l'évolution des rapports conflictuels avec la Turquie, aurait certainement été différente sans l'existence de la diaspora grecque, en particulier aux Etats-Unis.

Si la répartition des hommes aide à une unité nationale qui bénéficie à la politique des Etats, elle peut dans d'autres cas obérer le poids d'un pays. En effet, tout pays souffrant de conflits internes liés à des problèmes de concorde nationale résultant d'une division de la population entre diverses ethnies se trouve affaibli vis-à-vis de l'extérieur.

C'est ainsi que le conflit avec les Palestiniens entrave l'action du gouvernement d'Israël, et nuit périodiquement à son prestige dans les organismes internationaux. Les accords Israël/OLP (Organisation de Libération de la Palestine) signé à Washington le 10 septembre 1993 et Israël/Jordanie signé dans la vallée de l'Araba (entre mer Rouge et mer Morte) le 26 octobre 1994 sont en partie une réponse à ces difficultés.

Enfin, dans les relations géopolitiques, la cadence des flux migratoires peut répondre à des préoccupations de rapports de force lorsque des Etats influencent le degré d'intensité des flux migratoires pour obtenir une attitude différente d'autres Etats : on parle de l'arme de l'émigration. De tels objectifs peuvent conduire soit à ouvrir les frontières, soit à les fermer. Lorsque la Chine ouvre sa frontière avec le Tibet, et invite nombre de Chinois à aller s'installer au Tibet, il s'agit de mettre à bas un adversaire déjà vaincu sur le plan militaire, après la répression de la résistance anti-chinoise en 1959.

Lorsque les régimes soviétiques de l'Europe de l'Est, jusqu'en 1989, facilitaient le passage de leur frontière vers l'Ouest à des asiatiques ou à des africains, c'est parce qu'ils espéraient fragiliser l'Europe de l'Ouest par une certaine immigration clandestine. Par exemple, les gouvernements bulgare, roumain et hongrois accordaient des visas de transit spécifiques (valables pour la journée ou pour 48 heures) au bénéfice des ressortissants de Turquie, de Yougoslavie, de Chine populaire ou de Corée du Nord. Puis ces « touristes » transitaient fréquemment par l'Autriche, qui servait de voie d'accès à l'Europe occidentale.

Dans d'autres cas, les aspects financiers semblent avoir une importance première, mais ils sont également au service du régime en place. La RDA était allée très loin en tarifant l'émigration. En 1963, elle fait savoir qu'elle est prête à ouvrir sa frontière à huit candidats à l'émigration contre de l'argent, soit 240 000 DM (environ 50 000 dollars ou 250 000 F de l'époque). Ce montant fut remis à un avocat est-allemand dans une station de métro de Berlin.

Puis le système devint plus raffiné, avec des prix différents suivant la qualification : 40 000 DM pour un ouvrier spécialisé, 120 000 pour un universitaire, de 120 000 à 160 000 pour un médecin. Ensuite la RDA exigea une partie des règlements en nature, aliments ou matériel qui lui manquaient. De 1963 à 1988, ce trafic d'émigration a été estimé avoir intéressé 30 000 personnes, représentant une rentrée de devises de 3 milliards de DM.

Les grandes migrations de demain seront de plus en plus mues par l'existence de grandes disparités quant à la répartition des richesses mondiales. L'existence de telles disparités est lourde de tensions, auxquelles les migrations internationales ne pourront apporter qu'une petite soupape de sécurité. Ainsi, entre 2000 et 2020, chaque année, en Afrique subsaharienne, le nombre d'habitants devrait augmenter de 20 millions (selon les perspectives des Nations Unies). Il est évident que l'émigration à destination des pays à déficit démographique structurel ne pourra éponger qu'une faible part de cet accroissement. Après avoir été le premier continent d'émigration, l'Europe devient le premier continent d'immigration. L'avenir des migrations étant quasiment inquantifiable, contentons-nous d'en offrir un panorama, portant successivement sur le constat, les moyens d'action et enfin les enjeux :

- Le constat est celui d'une amplification à attendre des pressions migratoires du Sud vers le Nord, à travers une constellation de facteurs : l'apogée des déséquilibres démographiques (surtout autour du bassin méditerranéen), des déséquilibres économiques mentionnés plus haut, et l'absence de démocratie au Sud de l'Europe (à l'exception d'Israël) ; la frustration croissante des élites informées ; la chute des prix des transports ; la porosité des frontières ; l'organisation de filières clandestines ; l'instantanéité des contacts ; les besoins sectoriels de main-d'œuvre dans les pays du « Nord ».

- Les moyens d'action se renforcent : l'introduction de techniques d'identification, de marquage biologique des individus (code ADN, iris) ; la coordination internationale des polices ; la pression de l'opinion publique, massivement xénophobe, dans les pays d'arrivée ; la paupérisation du Sud ; le rôle accru du FMI et de la Banque mondiale ; la fin des illusionnismes idéologiques (notamment du marxisme) ; la création de zones-tampons (Turquie, Afrique du Nord).

- Les enjeux sont lourds : l'Europe entière, par faiblesse démographique, entre en dépendance migratoire ; sa composition ethnique va se diversifier, avec les risques d'incompréhension entre sa culture chrétienne et la culture majoritaire de ses nouveaux habitants (islam) ; le fort chômage des étrangers risque de renforcer l'économie parallèle et de secouer l'Etat-providence (pourquoi de jeunes immigrés se sentiraient-ils dans l'obligation de financer, par solidarité, les retraites des vieux Européens ?) ; le mal des banlieues est durable, il laisse planer des risques pour la sécurité intérieure, en cas d'onde de choc traversant des diasporas réparties à travers toute l'Europe (le cas récent des Kurdes en 1999 l'a bien illustré) ; des ghettos hostiles risquent de se constituer ; enfin, on voit mal comment l'Europe, divisée et sur le déclin, fera entendre sa voix dans le concert international, surtout face à une Amérique plus forte que jamais.

Un tel engrenage n'est pas inévitable : la sous-fécondité n'est pas une fatalité (l'Europe du Nord l'a prouvé) et les migrations internationales sont maîtrisables (l'Allemagne en fait la démonstration depuis 1993).

Après avoir tenté de cerner la dimension politico-sécuritaire de la démographie mondiale, il nous faut désormais nous interroger sur sa dimension économique qui, elle aussi, laisse planer un grand doute teinté de crainte quant à ses conséquences futures.

3.2. LA DIMENSION ECONOMIQUE DE LA DEMOGRAPHIE MONDIALE

3.2.1. Population et richesse : le monde en dix blocs

A l'échelle de la planète, la disproportion entre la répartition des habitants et celle des richesses est flagrante. En dehors de la sphère de peuplement européen, le bilan du 20^{ème} siècle est accablant : un seul grand pays, le Japon, a su – au prix d'un effort de rattrapage tenace, plus que séculaire, entamé avec l'ère Meiji (1868) – se hisser au niveau européen. Son PIB, ramené en PPA (parité de pouvoir d'achat) pour tenir compte du niveau exceptionnel des prix au Japon, représente 8 % de l'économie mondiale pour une population correspondante de 2 % seulement. ⁽¹⁵⁾ S'il existe ici ou là d'autres cas d'économies prospères (Taiwan, Hong Kong, Singapour), leur poids relatif est négligeable.

Ce tableau appelle plusieurs autres commentaires :

- deux grands blocs commerciaux dominent la planète : l'A.L.E.N.A. et l'U.E. à 15, avec un poids démographique équivalent (1/16^{ème} de la planète chacun) mais avec plus de 28 % du PIB de part et d'autre soit un total de 57 % précisément, autrement dit la grande majorité des revenus ; même après correction des distorsions de prix, cet ensemble transatlantique produit 44 % de la richesse évaluée en parité de pouvoir d'achat (PPA) ;
- le 3^{ème} pôle de richesse est constitué par les pays d'Extrême-Orient à économie de marché, dominés par le Japon ; avec 1/10^{ème} de la population du monde, ce pôle réalise 22,8 % du produit mondial (16,1 % après correction des écarts de prix) ;
- au total, avec 23 % seulement de la population du globe, ces trois pôles de la Triade sont donc à l'origine de 80 % du PIB monétaire et 60 % du PIB calculé en PPA ;
- l'ex-URSS, qui avait longtemps falsifié ses statistiques pour donner l'illusion d'être la seconde superpuissance talonnant les Etats-Unis, se trouve plongée au fond de l'abîme avec 1,2 % du PIB monétaire du monde – soit 14 fois moins que le Japon, 21 fois moins que les Etats-Unis. Malgré ses immenses ressources naturelles (gaz, pétrole, or, etc...), la Fédération de Russie présente un PIB inférieur à celui des Pays-Bas ! ;
- les deux géants démographiques d'Asie (Chine et Inde) font ressortir des résultats contrastés, mais il convient de rester prudent : autant les données de l'Inde sont crédibles, autant celles de la Chine sont incohérentes et surtout présentent des biais comparables à ceux de l'ex-URSS. En PIB calculé en PPA, l'Inde dépasse l'ex-URSS et se trouve classée entre la France et l'Allemagne ; ce pays qui vient de franchir le cap de 1 milliard

¹⁵ : voir annexe 6

d'hommes ne cache plus ses ambitions, qui sont à la mesure de ses atouts : maîtrise des hautes technologies, élites nombreuses, qualifiées et anglophones (formation de 2 millions de diplômés de l'université chaque année), pratique de la démocratie, ouverture sur le monde extérieur, maîtrise lisse de la poussée démographique, émergence d'une classe moyenne avide de modernité ;

- l'Amérique du Sud vient en 4^{ème} position avec un PIB en PPA 3 fois supérieur à celui de l'ex-URSS. Malgré la rente pétrolière et une population un peu inférieure (de ¼ seulement), les pays du Moyen-Orient et du Maghreb ont un PIB 2 fois plus faible que celui de l'Amérique du Sud ;

- l'Afrique subsaharienne est plus reléguée que jamais. Avec autant d'habitants que l'Extrême-Orient à économie de marché (près de 600 millions d'hommes), elle a une production 7 fois inférieure. Si l'on isole l'Afrique australe, mieux organisée et plus riche, l'inégalité est encore plus criante, puisqu'elle est de 1 à 10. Fait encore plus significatif, l'Inde a un niveau de vie supérieur de 40 % à l'Afrique noire non australe. Bien que légèrement moins peuplée que l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine a un PIB en PPA 4 fois supérieur.

3.2.2. Une économie mondiale à 2 vitesses

Le développement, second terme du titre de la conférence du Caire en 1994 – conférence internationale sous l'égide de l'ONU traitant des problèmes de population, comme l'avaient été les conférences de Bucarest en 1974 et de Mexico en 1984 – devait théoriquement en constituer la pierre d'angle en renouvelant la discussion sur les liens entre l'évolution démographique et les paramètres du développement, en prenant comme cadre conceptuel la notion de « développement durable » adoptée par la communauté internationale à Rio en 1992. Mais, en réalité, le développement est demeuré le parent pauvre du débat. Le programme d'action se limite à quelques mesures visant à harmoniser les tendances démographiques et celles du développement.

Le droit au développement est un droit universel et inaliénable faisant intégralement partie des droits fondamentaux de l'homme. il doit être mis en œuvre de manière à satisfaire équitablement les besoins des générations présentes et futures dans tout ce qui a trait aux activités de population, au développement et à l'environnement.

Les objectifs et politiques démographiques font partie du développement culturel, économique et social ; leur but consiste à améliorer la qualité de vie de tous. Il suffit de gagner ne serait-ce que dix ans dans la stabilisation des taux de fécondité pour que la qualité de vie s'améliore considérablement.

Les pays devraient reconnaître qu'ils ont des responsabilités à la fois communes et différentes. Le développement durable exige que les rapports entre population, ressources, environnement et développement soient pleinement reconnus, correctement gérés et équilibrés de façon harmonieuse et dynamique.

Les questions démographiques doivent être pleinement intégrées dans les stratégies, la planification, la prise de décision et l'allocation des ressources concernant le développement,

à tous les échelons et dans toutes les régions afin de satisfaire les besoins et d'améliorer la qualité de vie des générations actuelles et futures.

Une croissance économique soutenue dans le cadre du développement durable est indispensable pour éliminer la pauvreté. La croissance démographique aggrave la charge financière des économies fragiles en raison des investissements nécessaires pour subvenir aux besoins d'une population croissante : éducation, assainissement, eau, logements, vivres, emplois productifs.

La persistance de la pauvreté et des inégalités entre groupes sociaux et entre sexes affecte négativement les tendances démographiques. La pauvreté va souvent de pair avec le chômage, l'analphabétisme, le statut inférieur de la femme, l'exposition à des risques écologiques, le faible accès aux services sociaux et sanitaires, la mauvaise répartition géographique de la population, la répartition inéquitable des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. Pour freiner l'accroissement démographique, les gouvernements doivent réduire la pauvreté.

Pour combattre la pauvreté et répondre aux besoins d'une population croissante, quatre priorités s'imposent : assurer la sécurité alimentaire en renforçant les programmes et les politiques alimentaires et agricoles ; créer des emplois dans l'industrie, l'agriculture et les services ; décentraliser les structures de production et de prise de décision ; investir dans les ressources humaines.

Le développement suppose la viabilité à long terme de la production et de la consommation de toutes les branches d'activité économique, dont l'agriculture. Il faudrait renforcer les politiques et programmes alimentaires, nutritionnels et agricoles, établir des relations commerciales équitables et réaliser la sécurité alimentaire.

L'éducation permet à l'individu d'exercer ses droits fondamentaux et de satisfaire ses besoins en participant à part entière à l'évolution de sa société. L'éducation et la formation professionnelle sont essentielles parce qu'elles conditionnent l'accès des individus aux possibilités d'emploi et à la santé, et qu'elles offrent une alternative aux mariages précoces, tout particulièrement pour les jeunes filles. C'est pourquoi les pouvoirs publics, le secteur privé et les ONG doivent investir dans les ressources humaines, promouvoir et évaluer l'éducation et la formation professionnelle des femmes et des jeunes filles.

Il faut créer des emplois, tout particulièrement à l'intention des populations déshéritées et fragiles. Dans la formulation de leur politique de l'emploi, les pays doivent considérer la nécessité de permettre aux hommes et aux femmes de concilier les responsabilités professionnelles et les obligations familiales. En outre, les pays doivent permettre aux femmes d'avoir accès au marché de l'emploi afin de disposer d'un revenu financier propre, condition fondamentale de leur autonomie.

Le système administratif et les structures de production doivent être décentralisés au profit d'entités municipales, locales et régionales susceptibles de jouer un rôle moteur dans le développement. Pour ce faire, les gouvernements doivent confier des responsabilités financières accrues aux entités régionales et municipales.

Face à l'exode rural, les pays sont invités à adopter une stratégie de développement permettant de stabiliser l'urbanisation et de développer des agglomérations de petite ou de

moyenne dimension ; cela permettra de créer des emplois en zone rurale et de mieux répartir la production et la population. Cela suppose la mise en place de systèmes de transport efficaces, la formation des jeunes à des métiers non agricoles ainsi qu'une stratégie économique reposant sur des activités à haute intensité de main-d'œuvre. Pour encourager le développement économique décentralisé, les gouvernements doivent adopter une politique d'incitation à la relocalisation des activités industrielles et commerciales en zone rurale, notamment en offrant des bénéfices tangibles aux investisseurs qui créeront des emplois ruraux non agricoles.

En ce qui concerne les villes, les gouvernements doivent remanier les organismes de gestion urbaine afin de garantir une meilleure gestion des sols, de l'air, de l'eau, des déchets, et assurer l'exploitation rationnelle de même que la protection des écosystèmes fragiles.

L'explosion démographique, la répartition de la population et les migrations peuvent produire des pressions sur l'environnement, surtout dans les écosystèmes vulnérables. Un milieu salubre est nécessaire à la satisfaction des besoins humains fondamentaux de populations croissantes. Les terres des populations autochtones doivent être protégées d'une exploitation écologiquement irrationnelle. D'une manière générale, les pays doivent intensifier la formation relative à la protection de l'environnement.

Les pays doivent réaliser les objectifs du programme Agenda 21 (issu de la conférence onusienne de Rio, en 1992) en matière de population et d'environnement ; mettre les données démographiques au service de la gestion durable des ressources ; appliquer des politiques permettant de faire face aux incidences écologiques de l'accroissement démographique ; conduire des recherches sur les liens entre tendances démographiques, consommation, production, ressources naturelles et santé.

Tant au niveau mondial que dans la majorité des pays en développement, les disponibilités alimentaires sont aujourd'hui nettement supérieures à ce qu'elles étaient il y a trente ans. Toutefois, tous les groupes sociaux n'ont pas bénéficié équitablement de cette amélioration. Quelles perspectives d'avenir se dessinent en matière d'alimentation au vu de l'accroissement démographique inévitable dans les pays du Sud et de l'écart entre, d'une part, la possibilité technique de produire pour répondre à la demande et, de l'autre, les possibilités concrètes d'avoir accès à la nourriture ?

Pour satisfaire la croissance de la demande alimentaire à l'horizon 2010, la Food Agricultural Organization (FAO) avance qu'il faut accroître la production agricole, notant que celle-ci dépendra essentiellement de l'intensification de l'agriculture dans les pays en développement : les rendements devront être améliorés, les superficies cultivées et irriguées devront être augmentées, et les terres disponibles devront être utilisées plus intensément (récoltes multiples, jachères réduites).

L'extension des cultures ne sera possible que dans les rares régions disposant encore de terres disponibles, à savoir l'Afrique et l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'Asie de l'Est. Elle contribuera vraisemblablement à la déforestation de certaines zones dans des proportions difficiles à estimer. Par ailleurs, les besoins en terres de culture devront être couverts par l'accroissement de l'intensité culturale, c'est-à-dire par l'augmentation du nombre de récoltes effectuées chaque année.

Les gains de productivité dépendront dans une large mesure de l'entretien et de l'extension du secteur irrigué nécessitant environ 20 % de superficies supplémentaires d'ici à 2010. Ce pourcentage marque le ralentissement de l'expansion des cultures irriguées, inévitable en raison des coûts unitaires croissants des investissements dans l'irrigation, de la raréfaction des sites favorables et des ressources en eau, et de la nécessité d'éviter des effets négatifs sur l'environnement. En outre, aux investissements nécessaires pour équiper de nouvelles zones irriguées s'ajouteront ceux nécessaires à la réhabilitation des surfaces dégradées par salinisation et engorgement.

L'application d'engrais devra croître elle aussi de manière significative pour compenser la soustraction de nutriments au sol. Les disparités régionales sont fortes dans ce domaine : tandis que certaines zones abusent des engrais, polluant les eaux et les sols, en Afrique le taux d'application n'est que de 11 kg/ha et même un doublement serait insuffisant pour éviter l'épuisement des nutriments dans certaines zones. Il apparaît donc peu probable qu'il soit possible de fournir les quantités requises sans problèmes techniques majeurs, hausses de prix importantes ou impacts inacceptables sur l'environnement.

Il est important de garder à l'esprit que les perspectives d'augmentation de la production agricole exposées ci-dessus répondent à la question de savoir s'il sera possible de satisfaire la demande alimentaire projetée pour l'année 2010, et non à celle de savoir comment satisfaire les besoins alimentaires. Or, le niveau de demande projeté est lui-même conditionné par les hypothèses faites sur l'accroissement des revenus durant la période considérée, hypothèses tablant sur des perspectives médiocres de croissance des revenus dans les pays en développement. Le diagnostic, relativement optimiste, ne signifie donc pas que la situation alimentaire pourra être satisfaisante en 2010.

Pour la période 1988-1990, les disponibilités alimentaires ont été estimées à 2 700 calories par personne/jour au niveau mondial avec des variations régionales substantielles : en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, les disponibilités étaient respectivement de 2 100 et de 2 200 calories/jour, en comparaison avec une valeur de 3 400 calories/jour pour les pays industrialisés. Les taux d'accroissement de population prévus pour les régions les plus défavorisées étant parmi les plus élevés, il sera difficile d'amener tous les pays déficitaires à des niveaux d'au moins 3 000 calories.

La FAO estime possible d'élever le niveau moyen à 2 860 calories en l'an 2010. Mais les améliorations seraient très inégales : + 3 % à 4 % en Afrique et au Proche-Orient, + 17 % en Asie de l'Est et + 10 % dans les deux autres régions. L'Afrique et l'Asie du Sud resteraient en dessous de la barre des 3 000 calories. La malnutrition chronique continuerait ainsi à affecter une part significative des populations : 637 millions de personnes (soit 11 % de la population des pays du Sud), dont 300 millions en Afrique et 200 millions en Asie du Sud. Il est légitime, dans ces conditions, de considérer que le scénario de « satisfaction de la demande » correspondrait, du point de vue des besoins humains, à un échec. Un scénario normatif, examinant les perspectives de satisfaction des besoins plutôt que celle de la production nécessaire pour répondre à une demande solvable théorique, donnerait évidemment une tout autre idée des problèmes à résoudre en priorité.

Sur la base des mêmes chiffres, on peut par exemple calculer quels devraient être, pour les différentes régions du monde, les taux d'accroissement des disponibilités alimentaires permettant d'atteindre partout le niveau moyen de 3 100 calories. Cette norme standard est intéressante car, à ce niveau, le pourcentage de personnes sous-alimentées est très faible.

C'est le niveau projeté par la FAO pour le Proche-Orient et l'Asie de l'Est. Selon cette hypothèse, les disponibilités alimentaires devraient s'accroître pour l'Afrique subsaharienne de 5 % par an au lieu de 3,3 % dans le scénario fondé sur la demande, soit une différence de 50 % ; pour l'Asie du Sud, de 3,6 % au lieu de 2,4 %, soit également un écart de 50 % ; pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de 2,4 % au lieu de 2,2 %. Il est évident que, dans le second scénario, l'effort de production rencontrerait des contraintes plus fortes tant en raison de leur nature que de leur intensité.

Dans l'analyse de la FAO, les difficultés rencontrées pour porter la consommation à des niveaux plus satisfaisants tiennent surtout à l'insuffisance des revenus de la population non agricole qui ne permettent pas de satisfaire ses besoins au prix du marché. Les contraintes techniques à la production ne joueraient ici qu'un rôle mineur. L'échec évoqué plus haut serait donc à porter plutôt au débit des secteurs non agricoles. D'autres sources sont au contraire pessimistes au sujet des contraintes physiques de l'agriculture.

En 1955, la superficie de terres cultivées par habitant dans les pays du Sud était de 0,45 ha. En 1990, elle n'était plus que de 0,21 ha et, en 2010, elle aura encore probablement diminué d'un quart, jusqu'à atteindre 0,16 ha. L'accaparement de terres agricoles pour l'expansion des villes et des infrastructures, l'abandon de terres épuisées ou polluées, et l'accroissement de la population concourent à cette tendance. Peu de pays disposent de réserves substantielles de terres. Du reste, ces terres sont le plus souvent boisées, si bien que les désavantages écologiques de leur défrichement sont beaucoup plus évidents que les avantages, surtout à long terme.

Par ailleurs, l'érosion et, plus généralement, la dégradation des sols réduisent la productivité des terres utilisables. Au niveau mondial, les activités humaines ont dégradé 17% de la surface des terres (déserts exclus) depuis 1945. Les deux problèmes les plus fréquents sont l'érosion et le ravinement. Mais ceux qui coûtent le plus du point de vue économique sont la salinisation considérable en termes de manque à produire et de perte d'investissement. De 5 à 10 millions d'hectares de terres arables et de pâturages trop dégradés sont abandonnés chaque année, et des superficies beaucoup plus vastes deviennent plus vulnérables à la sécheresse et, surtout, moins productives.

Dans un nombre encore plus grand de cas, le principal facteur limitatif est le manque d'eau. Il est aisé de se laisser abuser par l'apparente abondance d'eau sur notre planète. En réalité, sa fraction utile (eau douce renouvelable) n'est que de 0,0075 %, et cette fraction n'est souvent pas disponible à l'endroit et au moment voulus. Or le transport et la conservation de l'eau posent de sérieux problèmes économiques, sanitaires et environnementaux. Ressource finie, l'eau est aussi une ressource très vulnérable quant à ses flux et à ses propriétés chimiques, que les activités humaines peuvent raréfier et polluer aisément. L'agriculture irriguée est, à l'heure actuelle, le principal utilisateur d'eau et des taux d'expansion même modérés de ce secteur génèrent des besoins considérables. De plus, les besoins par tête pour les usages non agricoles (industriels, domestiques et municipaux) augmentent très rapidement avec l'urbanisation et l'industrialisation, si bien que la compétition pour l'eau entre secteurs sera forte, même en dehors des zones arides ou semi-arides. Les conséquences peuvent en être dramatiques : là où la concurrence locale est forte à cause de l'urbanisation rapide, comme en Chine du Nord, des agriculteurs ont déjà subi une nouvelle variante du biais urbain en étant privés d'eau. Ailleurs, le développement de grandes zones irriguées a ruiné des régions entières situées en aval, comme dans le cas de la mer d'Aral.

Des stratégies multisectorielles concertées ainsi que des politiques de prix adéquates s'imposent pour améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau. A l'heure actuelle, l'eau est souvent lourdement subventionnée, surtout pour l'irrigation, ce qui encourage une gestion irrationnelle et un gaspillage. Les projections du rapport population / ressources hydriques permettent d'ores et déjà de détecter des situations qui nécessiteront probablement des ajustements douloureux avant 2025 : les pays d'Afrique du Nord , la région de l'Afrique des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique, la péninsule Arabique et le bassin du Jourdain devront effectuer des révisions drastiques de leurs systèmes d'approvisionnement et surtout d'utilisation.

Nous venons donc de voir que les conséquences économiques de la pression démographique dans les pays du « Sud » étaient nombreuses, remettant en cause la notion de « développement durable » et les objectifs du programme « Agenda 21 » assignés par la conférence de Rio en 1992. Peut-on en conclure que sous-développement et démographie non contrôlée sont étroitement liés ?

La troisième et dernière dimension géopolitique étudiée nous pose la question de savoir si les différentes situations démographiques à travers le monde peuvent instaurer un nouvel ordre international ou tout au moins le remettre en cause ?

3.3. NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL ET POLITIQUE DE POPULATION

3.3.1. Entre relance américaine et panne du Japon

Forts de leurs 275 millions d'habitants (incluant l'estimation de l'immigration clandestine), les Etats-Unis ont vu leur population doubler depuis 1940. Leur croissance économique est forte et ininterrompue depuis 1991, contrastant avec le marasme qui frappe leurs principaux partenaires commerciaux ; surtout, la confiance et le plein emploi sont revenus : chaque année, régulièrement, plus de 2 millions d'emplois viennent s'ajouter à l'effectif existant. Le paysage a changé totalement au cours de la décennie écoulée, puisque, vers 1990, le déclin américain était partout annoncé, programmé. Une nouvelle fois, les Etats-Unis ont su surprendre ; ils ont rebondi et, avec la victoire militaire écrasante sur l'Irak dans la guerre du Golfe, faisant suite à la chute du communisme, le syndrome du Vietnam s'est effacé. La maîtrise des technologies nouvelles de l'information et de la communication et la conquête de nouveaux espaces, appuyée par les nouvelles vagues d'immigration en provenance d'Amérique latine et d'Asie, déplacent la géographie économique du pays au profit de l'Ouest et du Sud. La population de la Californie – qui n'est pourtant qu'un Etat parmi 50 – est en train de franchir le cap des 35 millions, donc de rejoindre celle d'un pays comme l'Espagne, alors qu'en 1850 l'espace californien était vide d'hommes et qu'en 1950, il n'en comptait encore que 10 millions ; la situation de la Floride est similaire.

L'esprit pionnier n'a pas disparu : fait unique au sein du monde industriel, la fécondité se maintient autour du seuil de remplacement des générations (2,1) et, depuis 1965, avec l'abolition des quotas raciaux, l'immigration reprend du souffle. Ce dynamisme démogra-

phique (avec une population inférieure de 100 millions à celle de l'Union Européenne à 15, les Etats-Unis ont un nombre de naissances équivalent : 4 millions par an) n'est sans doute pas étranger au renouveau économique et surtout à l'élan que l'on observe dans les Etats en cours de peuplement (Californie, Texas, Floride, etc...). Les Etats-Unis sont devenus la première « nation universelle », avec des immigrants en provenance de la terre entière. Leur puissance économique, largement prépondérante, s'appuie sur un élan démographique unique : entre 1820 et 1999, leur nombre d'habitants a été multiplié par 30. Le pays sait tirer avantage de sa triple exposition géographique : nation atlantique, il garde des liens historiques avec l'Europe dont il est issu ; nation pacifique par sa façade occidentale, il se tourne vers l'Asie où vit le réservoir démographique de la planète et où les gisements d'opportunités sont impressionnants ; nation américaine enfin, il a su, en créant l'A.L.E.N.A., faire un pari audacieux sur le long terme. Tôt ou tard, les deux Amériques seront économiquement intégrées, d'où un bouleversement à attendre de la géoéconomie mondiale.

On ne saurait toutefois exagérer l'écart de revenu dont bénéficient les Américains, car une part notable de leur richesse dérive de placements financiers spéculatifs, donc fragiles, et peut, en conséquence, s'avérer factice à long terme, en cas de krach boursier.

Alors qu'au cours des années 80, le pays du Soleil Levant était perçu par les Etats-Unis comme un rival courant de succès en succès et capable de menacer leur suprématie mondiale, les années 90 ont été pour le Japon une suite de déconvenues retentissantes, ce qui semble indiquer le caractère structurel de leur atonie économique, à laquelle le destin démographique semble largement contribuer. Le Japon a été le premier pays asiatique à bénéficier du « bonus démographique », c'est-à-dire de la dilatation de la proportion d'actifs dans la population totale. La phase historique de gonflement maximal de la population d'âge actif a couvert les décennies 1960 à 1980 ; le nombre de jeunes se raréfiait sans que l'effectif des personnes âgées n'augmente fortement. La loi eugénique (1948) mise en place sous le commandement de Mac Arthur a provoqué une chute drastique de la fécondité, qui est tombée de moitié entre 1948 et 1957, d'où un ratio de dépendance exceptionnellement favorable, autrement dit peu d'inactifs à entretenir par chaque actif. Mais cet avantage est transitoire, car, au bout de 20 ans, les naissances manquantes sont à l'origine d'un déficit de la demande interne et d'un recul des effectifs de jeunes sur le marché du travail.

Au Japon, l'économie est en panne, le système politique paralysé, et les plans de relance échouent les uns après les autres. La récession démographique entre dans sa 43^{ème} année consécutive : c'est en effet en 1957 que la fécondité est passée en deçà du niveau de remplacement des générations, et depuis elle s'affaïssit régulièrement, par paliers successifs (1,4 enfant en moyenne par femme en 1998). Du coup, le pays vieillit de manière beaucoup plus rapide et marquée que les autres grands pays du G7.

Les autorités gouvernementales sont très conscientes de l'affaiblissement à venir du pays, mais elles reculent devant les mesures à prendre (congé parental ouvrant la possibilité pour les femmes d'être mères tout en continuant d'exercer une carrière professionnelle, ouverture des frontières à l'immigration). Le reflux démographique est à ce point prononcé, que le nombre annuel de naissances est moindre à la fin du 20^{ème} siècle qu'il ne l'était à la fin du 19^{ème}, alors qu'entre-temps la population de l'archipel a triplé.

3.3.2. Vers une nouvelle politique de population ?

Depuis 1972, l'Allemagne, sur son territoire actuel, n'évite la décroissance démographique que grâce à l'apport migratoire ; aujourd'hui, la population d'accueil diminue en moyenne de 1,2 % chaque année, cependant que la population étrangère augmente de 4,7 % pour atteindre, fin 1998, près de 8 millions de personnes (clandestins inclus). Ce pays, où l'immigration étrangère, c'est-à-dire « non allemande », était virtuellement absente jusqu'à la construction du mur de Berlin (1961), est devenu, en moins de 40 ans, le premier pays d'immigration, devançant largement la France. Les faits sont allés à l'encontre des clichés : depuis une vingtaine d'années, l'Allemagne est de loin le premier pays d'accueil des demandeurs d'asile dans le monde ; depuis 1995 elle naturalise chaque année plus de 300 000 étrangers, et le nouveau chancelier Gerhard Schröder s'est, par pragmatisme, engagé à renforcer le dispositif d'intégration juridique des jeunes étrangers en vue de faciliter leurs chances d'intégration sociale. L'application du droit du sol est donc implicitement en vigueur depuis plusieurs années, alors que, de ce côté du Rhin, on oppose encore volontiers la France, pays du droit du sol, à l'Allemagne, pays du droit du sang. Le débat est totalement dépassé.

Mais l'immigration ne pourra pas compenser, ni en nombre, ni surtout en structure, le déficit démographique. Le chancelier Helmut Kohl avait, à diverses reprises dans ses discours, souligné à quel point la situation démographique représentait, à ses yeux, l'un des problèmes les plus fondamentaux pour l'avenir de l'Allemagne, mais il n'a jamais su (ou pu) prendre les mesures nécessaires. C'est qu'il était encore prisonnier du passé hitlérien. Toute mesure visant à encourager la natalité serait mal interprétée et vite qualifiée de « réactionnaire », voire de « fasciste » (ou même de « raciste »).

Les politiques de population manquent d'anticipation, sauf quand il s'agit de limiter les naissances, comme ce fut le cas en Chine au début des années 80 pour réparer les dégâts de l'idéologie nataliste de Mao. Le résultat est que la Chine fait face désormais au défi du vieillissement de sa population urbaine, car, si cette politique de contrôle des naissances a obtenu des résultats limités dans les campagnes, elle a plutôt bien réussi dans les villes. L'a priori global reste toujours et encore malthusien. Dans le monde industriel, en revanche, elles se contentent de mesures d'ajustement aux conséquences du vieillissement, c'est-à-dire qu'elles ne font que s'adapter passivement à l'évolution démographique antérieure (relèvement de l'âge de la retraite, révision des règles de financement des pensions, par exemple), mais rien n'est fait pour préparer l'avenir, en assurant la relève démographique.

L'insouciance démographique contraste avec le souci d'encadrer le court terme (taux d'intérêt, inflation, maîtrise des budgets publics, etc...). Autant le consensus est facile à trouver dès lors qu'il s'agit d'empêcher des naissances non désirées (contraception, avortement), autant, curieusement, toutes sortes d'objections surgissent quand il s'agit de faciliter la venue au monde d'enfants souhaités. Or, d'après les sondages d'Eurobaromètre, au sein de l'Union Européenne, les jeunes couples souhaitent en moyenne 2,1 enfants, ce qui correspond précisément à l'optimum collectif de remplacement des générations ; or la fécondité observée est de 1,4 enfant seulement, en moyenne, par femme. L'écart devient donc béant. Aucun effort véritable n'existe pour diminuer les obstacles à la natalité. Entre la rhétorique et la pratique, le fossé ne cesse de s'agrandir. Même un pays comme la France, volontiers considéré comme « nataliste », a, depuis trois décennies déjà, laissé vieillir et dépérir sa politique familiale. Les pensions de vieillesse ont été considérablement relevées, ajustées aux gains de productivité, alors que les prestations destinées à l'enfance se dégradaient, suivant tout juste, et avec retard, l'indice des prix à la consommation. Cette réorientation budgétaire ne fait que

manifester la perte de priorité de l'enjeu démographique et, de façon plus générale, du long terme sur le court terme.

De même, la question de l'immigration se trouve constamment évitée, niée par l'affichage d'objectifs utopiques, comme « l'immigration zéro » ou même « l'immigration illégale zéro ». Certes, la mise en lace des accords de Schengen et la création d'un espace unique européen rendent délicate la définition du rôle spécifique de chaque Etat et créent l'impression d'une dilution des responsabilités. Par ailleurs, comme toujours, l'immigration obéit à des logiques, des intérêts contradictoires, faisant s'affronter une mosaïque de lobbies. Mais, en dernier ressort, c'est l'argument économique qui finit par l'emporter : ce sont en définitive les entreprises qui recrutent et l'Etat ne fait, le plus souvent, que « régulariser » une situation de fait.

**

A moyen terme, au sens démographique de l'expression, c'est-à-dire au delà de trois ou quatre générations, d'une centaine d'années, les futurs possibles sont très variables, entre deux évolutions qui semblent former un plancher et un plafond.

Le plancher est le scénario de « l'implosion démographique » dont on peut se demander si la direction n'est pas prise dans les pays qui, ayant une fécondité durablement égale ou inférieure à 1,7 enfant par femme, connaissent, en négligeant le vieillissement, une diminution naturelle de 20 % de leur population par génération. Ce scénario ne pourrait se mondialiser que si les pays de l'ex-tiers monde, parvenant au développement et ayant terminé leur transition démographique, adoptaient les comportements démographiques de leurs prédécesseurs, à l'instar du Japon et des Dragons.

Le plafond résulterait de la fin de l'enregistrement, dans les structures de la population mondiale, de la première révolution démographique, c'est-à-dire du recul considérable de la mortalité, accompagné d'une fécondité qui resterait non négligeable.

En se limitant à une portée humaine, c'est-à-dire à une cinquantaine d'années, trois évolutions paraissent acquises :

- Tout d'abord, compte tenu des progrès réalisés et espérés en matière de recul de la mortalité, la croissance globale de la population mondiale est quasi certaine, ne serait-ce que par effet de vitesse acquise, sauf catastrophes majeures d'une ampleur inimaginable : épidémies meurtrières, guerres, catastrophes naturelles. La croissance escomptée serait sans commune mesure, en pourcentage du moins, avec celle du 20^{ème} siècle, puisqu'elle pourrait être plus de trois fois moindre (78 % au lieu de 283 %).

- Ensuite, cette évolution globale recouvre des réalités fort différentes et notamment celles qui opposent – pour simplifier – les pays industriels (anciens ou nouveaux) et les autres. Les premiers sont quasi certains de voir s'accroître, dans des proportions importantes, le

vieillesse de leurs populations. Nombre d'entre eux, sauf nouvelle prolongation significative de la longévité (qui ne serait pas sans poser d'autres problèmes), et sauf rétablissement spectaculaire de leur fécondité, vont connaître une diminution de leur population, voire une désertification de certaines régions, susceptible de générer des migrations avec leurs multiples conséquences.

- Enfin, les pays en voie de développement, quant à eux, en raison de la jeunesse relative de leur population actuelle, devraient enregistrer une croissance significative de leur population, malgré une baisse progressive de leur niveau de fécondité et le maintien ou l'apparition d'une certaine surmortalité dans certaines régions .

A plus court terme, les deux décennies à venir devraient être marquées par une accélération du déclin de l'Europe et par une renaissance des vieilles civilisations d'Asie.

En Europe, non seulement la population tend à vieillir et fléchir de manière de plus en plus nette, mais la volonté d'union politique est contrecarrée par un éclatement des nations. A la veille de l'écroulement de l'empire soviétique, l'Europe ne comptait que 24 nations ; 10 ans plus tard seulement, avec le démembrement de l'ex-URSS, de l'ex-Yougoslavie et de l'ex-Tchécoslovaquie, elle en compte 42. Le processus de fragmentation ne semble pas terminé : que l'on songe à l'Ecosse et aux Balkans par exemple.

A l'opposé, les géants asiatiques, comme la Chine et l'Inde, peu à peu, se manifestent davantage sur la scène internationale. C'est le cas en particulier de l'Inde, si facilement négligée par la France. Entraînée dans la mouvance anglo-saxonne, elle pourrait, au fil des prochaines décennies, devenir une nouvelle superpuissance. Peu ouverte économiquement, elle a été épargnée par la « crise asiatique » - c'est-à-dire le choc économique récent – et le faible degré d'ouverture n'est d'ailleurs pas forcément un handicap, compte tenu de la taille du marché (1 milliard d'habitants, dont une centaine composant les « classes moyennes », avides de consommation et de modernisation). L'Inde est la seule véritable démocratie bien installée dans la région, et ce, à une échelle sans précédent. Ses élites parlent la langue universelle des affaires et des sciences (l'anglais) et fréquentent les universités les plus réputées d'Angleterre et des Etats-Unis ; le système universitaire indien fabrique à lui seul 2 millions de diplômés chaque année. Enfin, le pays maîtrise les hautes technologies : physique nucléaire, aérospatiale, informatique, biotechnologies, etc...

La Chine, si adulée, présente en revanche de grandes vulnérabilités, en particulier : les tensions internes, le caractère excessif de la politique démographique (qui occasionnera un vieillissement ingérable) et surtout le risque d'éclatement politique.

Comme toujours, l'avenir réservera sans doute son lot de surprises. Toutefois, quel que soit le potentiel de rattrapage des grandes économies émergentes d'Asie, la suprématie des Etats-Unis est telle qu'elle ne peut être ébranlée dans les deux décennies qui viennent. Ce n'est qu'à beaucoup plus long terme qu'un rééquilibrage est envisageable.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES :

« **Les défis de la démographie** » de Louise Lassonde (éditions « *La Découverte* », 1996)

« **Ramses 2000** » sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet (éditions « *Duno* », 1999)

« **L'Etat du monde 1999** » (édition « *La Découverte* », 1999)

« **Le monde et les hommes – les grandes évolutions démographiques** » de Gérard - François Dumont (éditions « *Litec* », 1995)

« **Les migrations internationales** » de Gérard - François Dumont (éditions « *Sedes* », 1995)

ARTICLES :

« **Une géopolitique de la démographie** » de Yves – Marie Laulan (revue « *Défense* », 1998)

« **La population mondiale au 20^{ème} siècle** » de Jacques Dupâquier (Puf, collection « *Que sais-je ?* »)

ANNEXE 1

GLOSSAIRE

Démographie : discipline scientifique dont l'objectif est d'étudier l'évolution de l'effectif et de la structure d'une collectivité.

Echange migratoire : transferts de populations entre nations ou entre continents.

Espérance de vie : nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre (en moyenne) dans l'hypothèse où les taux de mortalité, par tranche d'âge, restent, pendant toute sa vie, les mêmes que ceux de l'année de sa naissance.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : indique le nombre d'enfants qu'une femme mettrait au monde, du début à la fin de sa vie, en supposant que prévalent, pendant chaque tranche d'âge de cette vie, les taux de fécondité observés pendant la période indiquée.

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre moyen d'enfants que mettraient au monde les femmes ayant la fécondité d'aujourd'hui aux divers âges de la vie.

Indice de fécondité du moment : taux de reproduction d'une cohorte fictive ayant à chaque âge la fécondité qu'ont eue les femmes de cet âge au cours d'une année donnée.

Malthusianisme : doctrine préconisant les méthodes anticonceptionnelles en insistant sur le danger d'une croissance de la population.

Pyramide des âges : graphique représentant la répartition d'une population en fonction de l'année de naissance, donc de l'âge. Classiquement, on distingue les hommes, figurés sur la partie gauche, des femmes, à droite.

Taux de fécondité : rapport du nombre d'enfants mis au monde au cours d'une période donnée par le nombre de femmes en âge de procréer.

Taux (brut) de natalité : nombre de naissances vivantes rapporté à la population moyenne de l'année (ou de la période) considérée.

Taux (brut) de mortalité : nombre de décès rapporté à la population moyenne de l'année (ou de la période) considérée.

Taux d'accroissement naturel : différence entre les deux taux précédents.

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an durant une année civile rapporté au nombre de naissances vivantes de la même année civile.

ANNEXE 1 (suite)

Taux net de reproduction : nombre moyen de filles mises au monde par les femmes d'une cohorte donnée.

Transition démographique : passage d'un régime démographique traditionnel à quasi équilibre haut (forte mortalité, forte fécondité) à un régime démographique moderne à quasi équilibre bas (faible mortalité, faible fécondité) ; la transition démographique est donc une période de déséquilibre transitoire (qui peut néanmoins durer de un à deux siècles) entre ces deux régimes de quasi équilibre. Elle se compose de deux grandes phases, la première étant caractérisée par la baisse de la mortalité (gonflement de l'accroissement naturel), la seconde par la baisse de la fécondité (ralentissement puis diminution de l'accroissement naturel de la population).

ANNEXE 2

POPULATION

	1970	1975	1980	1985	1998	2025 (b)
Monde (en millions)	3 702	4 081	4 447	4 847	5 903	8 039
En % du total						
Afrique	9,8	10,1	10,7	11,3	13,1	18,1
Amérique latine	7,7	7,8	8,1	8,2	8,4	8,6
Amérique du Nord (a)	6,3	6,0	5,7	5,5	5,1	4,6
Asie (c)	58,0	58,9	59,4	59,9	60,5	59,5
Europe (c)	17,7	16,6	15,6	14,6	12,3	8,7
Océanie	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Pays développés	27,2	25,7	24,3	23,0	19,9	15,2
Pays en dével.	72,8	74,3	75,7	77,0	80,1	84,8

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION (en % annuel)

	1975-80	1980-85	1985-90	1990-95	1995-2000	2005-2010 (b)
Monde	1,72	1,72	1,72	1,48	1,37	1,20
Afrique	2,78	2,82	2,78	2,68	2,61	2,45
Amérique latine	2,30	2,06	1,89	1,70	1,54	1,30
Amérique du Nord (a)	0,93	0,98	1,03	1,01	0,79	0,75
Asie (c)	1,87	1,88	1,85	1,53	1,41	1,15
Europe (c)	0,49	0,38	0,44	0,16	0,03	-0,12
Océanie	1,13	1,50	1,55	1,37	1,33	1,26

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

ANNEXE 3

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (c)

	1975-80	1980-85	1985-90	1990-95	1995-2000	2005-2010 (b)
Monde	3,92	3,58	3,36	2,96	2,79	2,55
Afrique	6,48	6,34	6,04	5,71	5,31	4,44
Amérique latine	4,46	3,81	3,33	2,93	2,65	2,37
Amérique du Nord (a)	1,78	1,80	1,89	2,02	1,93	2,00
Asie (d)	4,21	3,70	3,39	2,84	2,65	2,37
Europe (d)	1,97	1,87	1,83	1,57	1,45	1,53
Océanie	2,79	2,58	2,51	2,51	2,46	2,40

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : cf annexe 1 ; (d) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

ESPERANCE DE VIE (c) (en nombre d'années)

	1975-80	1980-85	1985-90	1990-95	1995-2000	2005-2010 (b)
Monde	59,7	61,3	63,1	64,3	65,6	68, »
Afrique	47,9	49,4	51,5	51,8	53,8	58,2
Amérique latine	63,2	65,2	67,0	68,5	69,6	71,7
Amérique du Nord (a)	73,3	74,è	75,2	76,2	76,9	78,2
Asie (d)	58,5	60,5	62,6	64,5	66,2	69,2
Europe (d)	71,3	71,9	73,0	72,7	72,6	74,5
Océanie	68,2	70,1	71,3	72,9	73,9	75,6

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : cf annexe 1 ; (d) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

ANNEXE 3 (suite)

TAUX BRUT DE MORTALITE (c) **(pour 1000)**

	1975-80	1980-85	1985-90	1990-95	1995-2000	2005-2010 (b)
Monde	11,0	10,3	9,6	9,3	8,9	8,3
Afrique	17,7	16,4	14,8	14,3	12,9	10,4
Amérique latine	8,7	7,8	7,1	6,7	6,4	6,3
Amérique du Nord (a)	8,5	8,5	8,6	8,6	8,6	8,6
Asie (d)	10,5	10,7	10,5	11,3	11,5	12,1
Europe (d)	10,5	10,7	10,5	11,3	11,5	12,1
Océanie	8,7	8,1	7,9	7,8	7,7	7,6

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : cf annexe 1 ; (d) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

TAUX DE MORTALITE INFANTILE (c) **(pour 1000)**

	1975-80	1980-85	1985-90	1990-95	1995-2000	2005-2010 (b)
Monde	87	78	69	62	57	45
Afrique	120	112	100	94	86	69
Amérique latine	68	56	47	40	35	29
Amérique du Nord (a)	14	11	10	9	7	6
Asie (d)	94	83	72	62	56	42
Europe (d)	22	18	15	13	12	10
Océanie	35	30	28	26	24	20

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : cf annexe 1 ; (d) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

ANNEXE 3 (suite et fin)

TAUX BRUT DE NATALITE (c)

	1975-80	1980-85	1985-90	1990-95	1995-2000	2005-2010 (b)
Monde	28,3	27,5	26,8	24,1	22,6	20,3
Afrique	46,0	45,1	43,1	41,2	39,2	34,8
Amérique latine	33,1	30,0	27,5	24,9	22,8	20,0
Amérique du Nord (a)	15,1	15,6	15,8	15,4	13,6	13,3
Asie (d)	29,6	28,4	27,6	24,1	22,3	19,1
Europe (d)	14,8	14,4	13,7	11,5	10,5	10,5
Océanie	20,9	19,8	19,4	19,1	18,4	17,0

(a) : Mexique non compris ; (b) : Projection ; (c) : cf annexe 1 ; (d) : Les républiques de l'ex-URSS sont classées pour les unes en Europe et pour les autres en Asie.

Source : ONU

ANNEXE 4

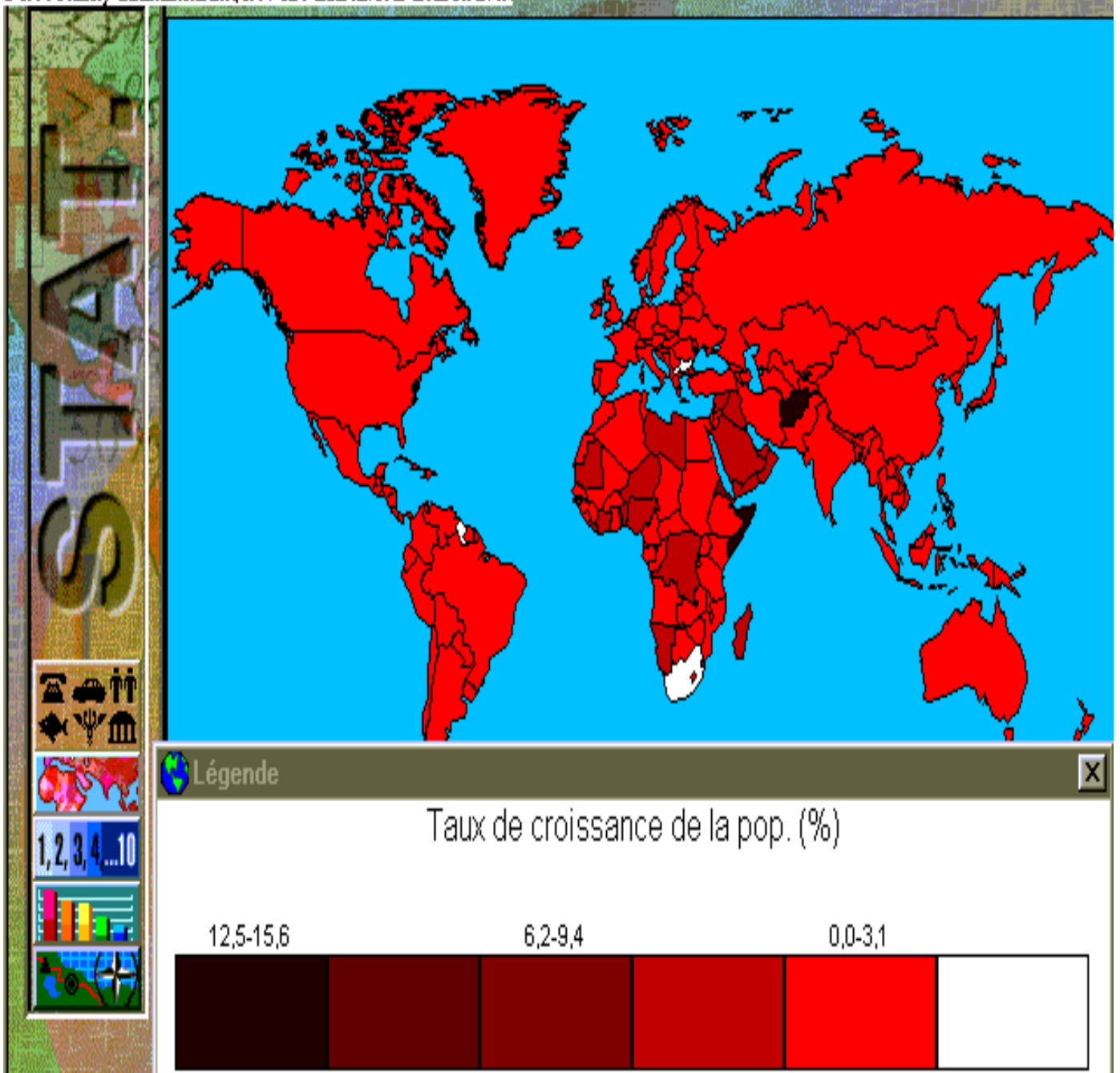
L'ETAT DES POPULATIONS DES CONTINENTS (1998)

Continent Superficie en km ²	Population en millions	Pourcentage de la population du monde	Densité Au km ²	Pourcentage de moins de 15 ans	% de 65 ans et plus	Espérance de vie à la naissance H/F	Taux d'urbanisation
Afrique 30 240 000	778,5	13,1	23	43	3,2	52,3 / 55,3	34,4
Amérique du Nord 18 386 000	304,1	5,1	16	21,2	12,4	73,6 / 80,3	76,3
Amérique latine 20 317 000	499,5	8,4	23	31,3	5,4	66,4 / 72,9	74,2
Asie 49 934 000	3 588,9	60,5	68	30,1	5,8	64,8 / 67,7	34,6
Europe 22 068 000	729,4	12,3	33	17,5	14,6	68,3 / 77,0	73,6
Océanie 8 511 000	29,5	0,5	3	25,4	9,7	71,5 / 76,4	70,3
Monde entier 149 460 000	5 929,8	100	38	30,0	6,8	63,4 / 67,7	45,2

ANNEXE 5

TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION (en % pour 1997)

© 1996 SoftKey International Inc., 1997 TLC-Edusoft. Tous droits réservés.

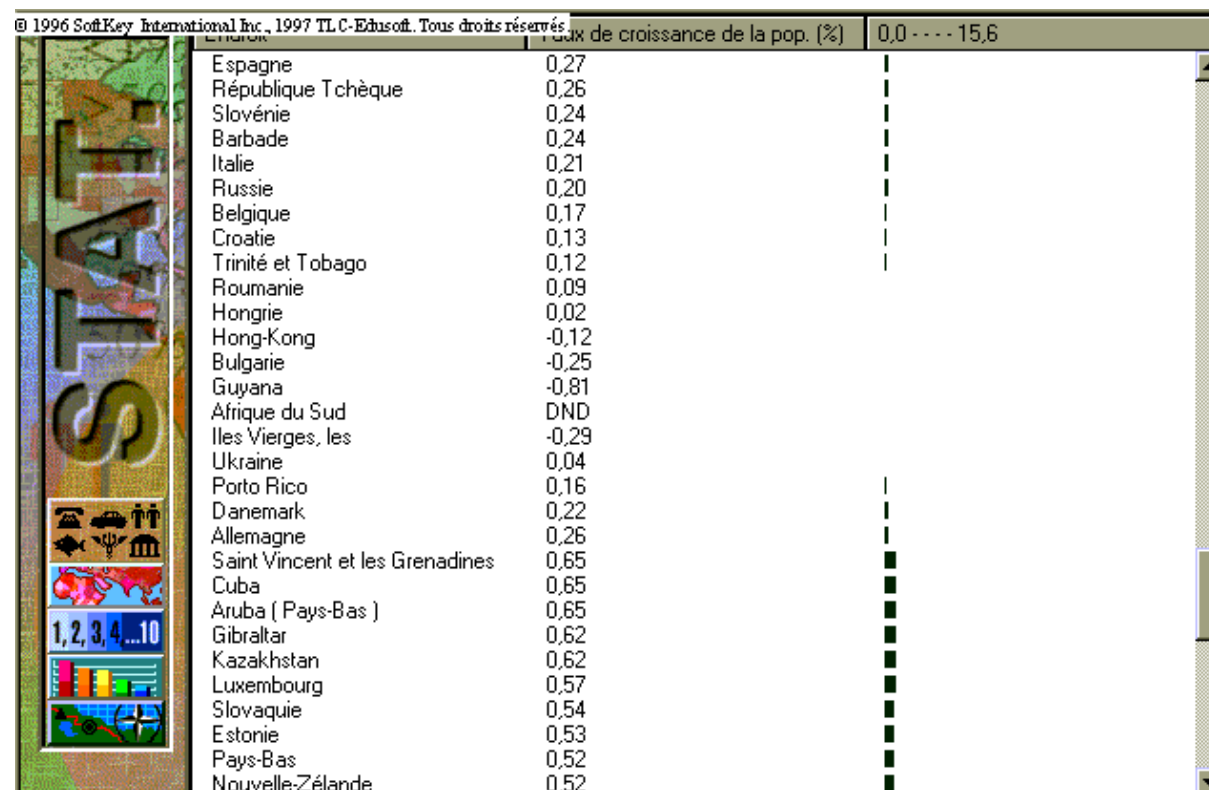
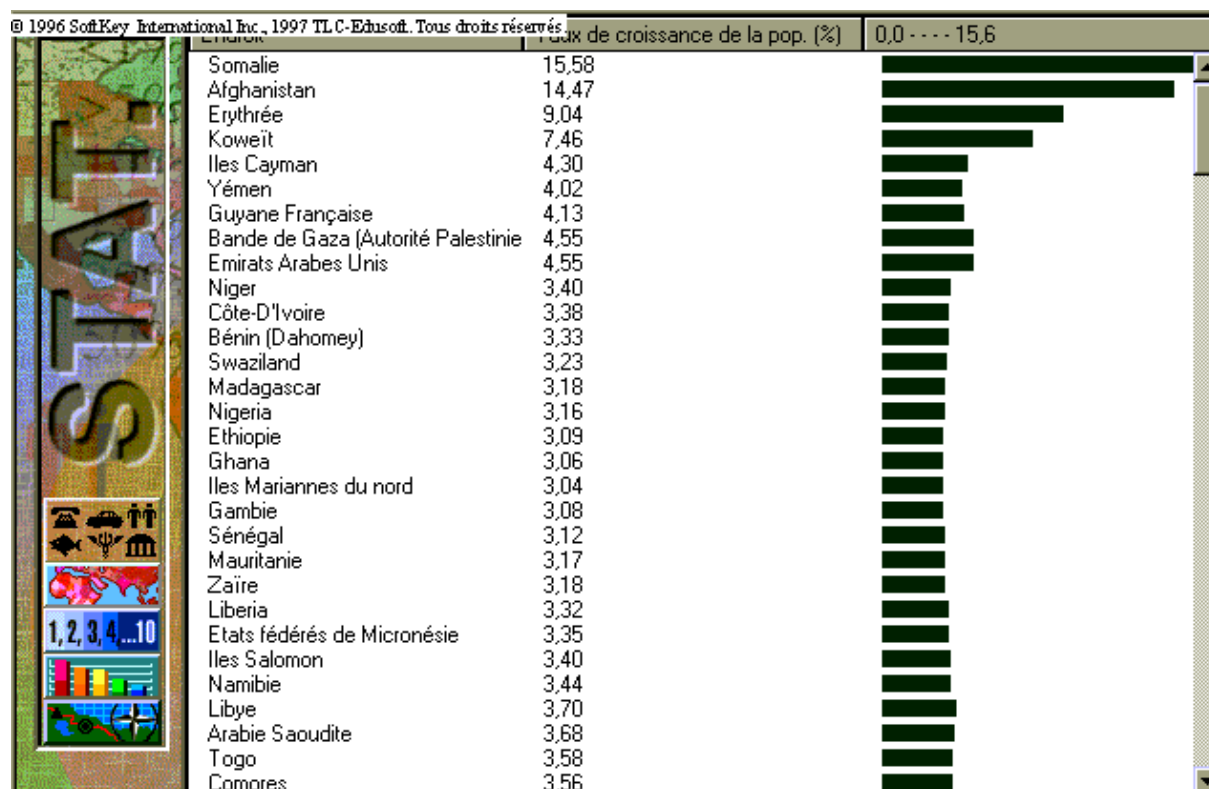


ANNEXE 5 (suite)

TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION

(en % pour 1997)

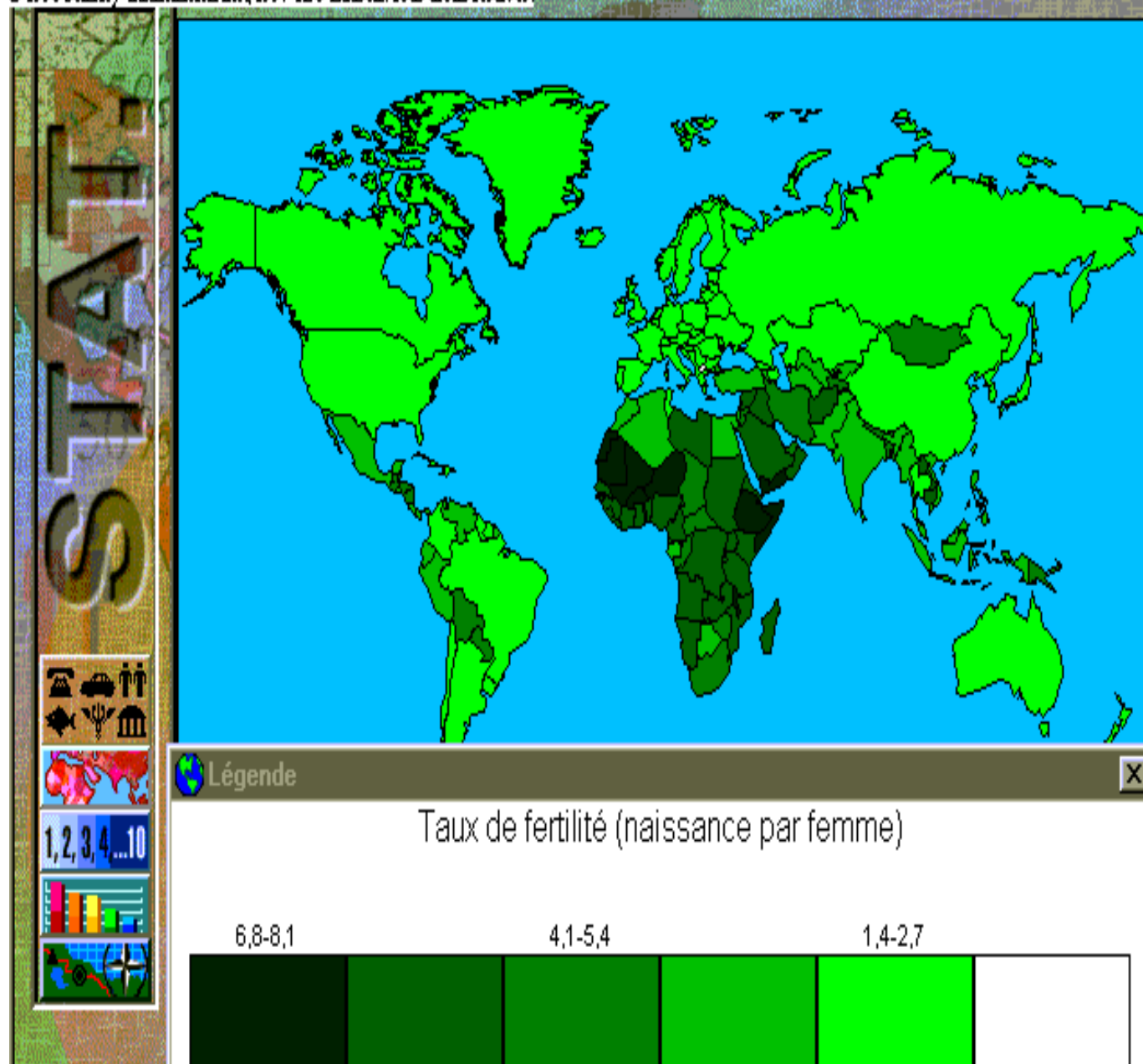
LES PLUS FORTS ET PLUS FAIBLES TAUX MONDIAUX



ANNEXE 5 (suite)

TAUX DE FERTILITE PAR FEMME EN AGE DE PROCREER (en % pour 1997)

© 1996 SoftKey International Inc., 1997 T.L.C.-Edusoft. Tous droits réservés.



ANNEXE 5 (suite)
TAUX DE FERTILITE PAR FEMME EN AGE DE
PROCREER
(en % pour 1997)

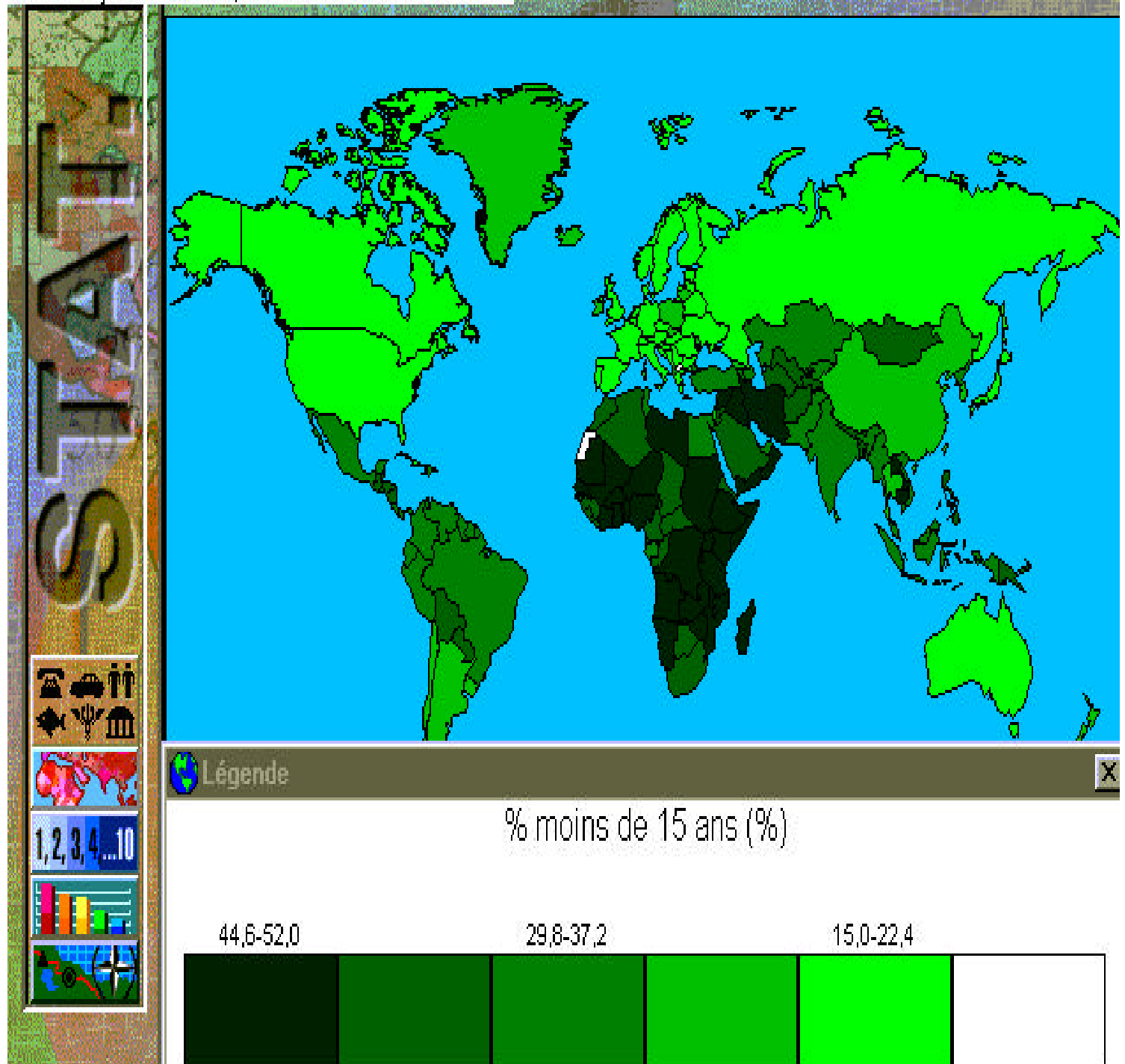
LES PLUS FORTS ET PLUS FAIBLES TAUX MONDIAUX

© 1996 SoftKey International Inc., 1997 T.L.C.-Edusoft. Tous droits réservés.		Taux de fertilité (naissance par femme)
Rwanda	8,12	
Mali	7,33	
Somalie	7,13	
Ethiopie	7,07	
Yémen	7,15	
Niger	7,35	
Malawi	7,36	
Bande de Gaza (Autorité Palestinienne)	7,74	
Zambie	6,62	
Côte-D'Ivoire	6,61	
Syrie	6,55	
Arabie Saoudite	6,48	
Pakistan	6,35	
Libye	6,32	
Liberia	6,30	
Cap-Vert	6,23	
Mozambique	6,19	
Oman	6,16	
Djibouti	6,15	
Ghana	6,09	
Soudan	6,00	
Sénégal	6,03	
Swaziland	6,10	
Tanzanie	6,15	
Maldives	6,17	
Afghanistan	6,21	
Gambie	6,23	
Nigeria	6,31	
© 1996 SoftKey International Inc., 1997 T.L.C.-Edusoft. Tous droits réservés.		Taux de fertilité (naissance par femme)
Liechtenstein	1,47	
Iles Cayman	1,43	
Espagne	1,41	
Italie	1,41	
Hong-Kong	1,39	
Grèce	1,46	
Aruba (Pays-Bas)	1,82	
Australie	1,82	
Bermudes, Les	1,81	
Taiwan	1,81	
Martinique	1,81	
France	1,80	
Finlande	1,79	
Barbade	1,78	
Norvège	1,76	
Andorre	1,72	
Monaco	1,70	
Danemark	1,69	
Antigua et Barbuda	1,68	
Corée du sud	1,66	
Luxembourg	1,65	
Bosnie-Herzégovine	1,65	
Slovénie	1,64	
Croatie	1,62	
Belgique	1,62	
Suisse	1,60	
Pays-Bas	1,56	
Japon	1,56	
Saint-Marin	1,52	
Allemagne	1,50	

ANNEXE 5 (suite)

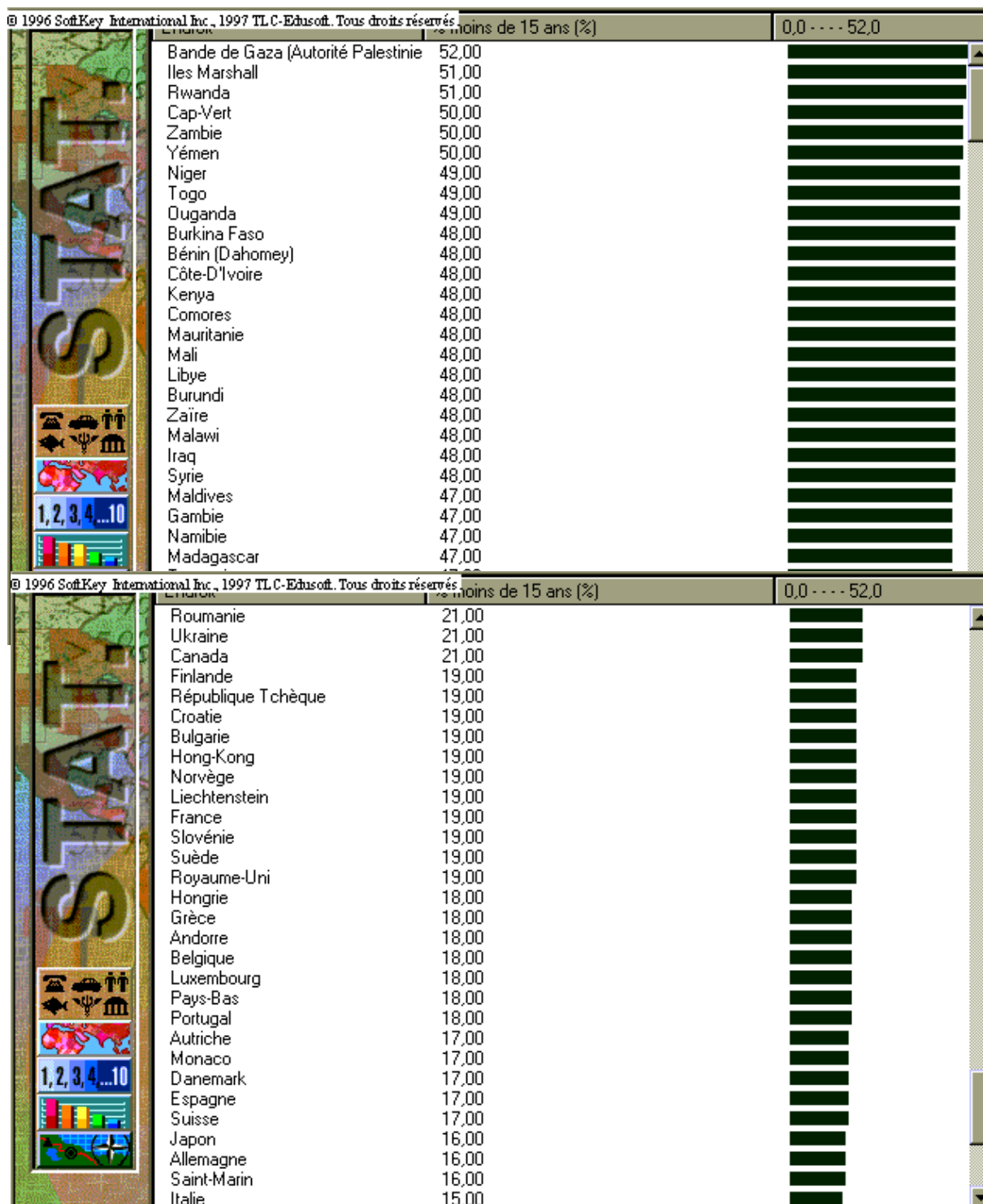
PART DES MOINS DE 15 ANS AU SEIN DE LA POPULATION (en % pour 1997)

© 1996 SoftKey International Inc., 1997 TLC-Educsoft. Tous droits réservés



ANNEXE 5 (suite)
PART DES MOINS DE 15 ANS AU SEIN DE LA
POPULATION
(en % pour 1997)

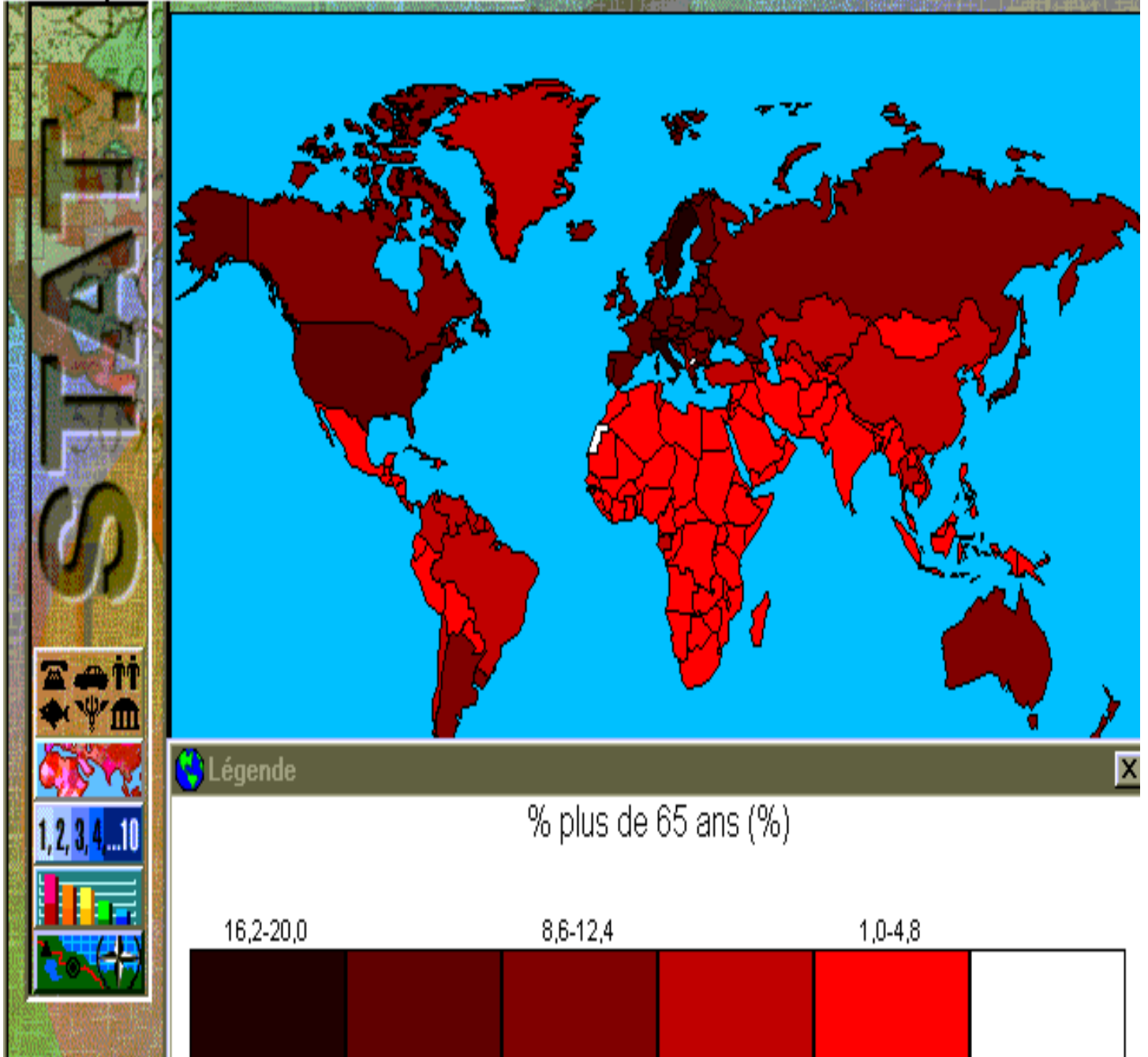
LES PLUS FORTS ET PLUS FAIBLES TAUX MONDIAUX



ANNEXE 5 (suite)

PART DES PLUS DE 65 ANS AU SEIN DE LA POPULATION (en % pour 1997)

© 1996 SoftKey International Inc., 1997 TL C-Edusoft. Tous droits réservés.



ANNEXE 5 (suite et fin)
PART DES PLUS DE 65 ANS AU SEIN DE LA
POPULATION
(en % pour 1997)

LES PLUS FORTS ET PLUS FAIBLES TAUX MONDIAUX

© 1996 SofKey International Inc., 1997 TLC-EduSoft. Tous droits réservés.		% plus de 65 ans (%)
	Monaco	20,00
	Italie	17,00
	Suède	17,00
	Belgique	16,00
	Autriche	16,00
	France	16,00
	Norvège	16,00
© 1996 SofKey International Inc., 1997 TLC-EduSoft. Tous droits réservés.		% plus de 65 ans (%)
	Etats-Unis	13,00
	Canada	12,00
© 1996 SofKey International Inc., 1997 TLC-EduSoft. Tous droits réservés.		% plus de 65 ans (%)
	Japon	15,00
	Géorgie	12,00
	Russie	12,00
	Hong-Kong	11,00
	Chypre	10,00
	Israël	10,00
© 1996 SofKey International Inc., 1997 TLC-EduSoft. Tous droits réservés.		% plus de 65 ans (%)
	Bhoutan	4,00
	Corée du nord	4,00
	Turkménistan	4,00
	Tadjikistan	4,00
	Mongolie	4,00
	Indonésie	4,00
© 1996 SofKey International Inc., 1997 TLC-EduSoft. Tous droits réservés.		% plus de 65 ans (%)
	Guinée	3,00
	Ghana	3,00
	Cap-Vert	3,00
	Erythrée	3,00
	Libye	3,00
	Sénégal	3,00
	Madagascar	3,00
	Congo	3,00
	Comores	3,00
	Malawi	3,00
	Namibie	3,00
	Tanzanie	3,00
	Gambie	2,00
	Ethiopie	2,00
	Côte-D'Ivoire	2,00
	Tchad	2,00
	Djibouti	2,00
	Mozambique	2,00
	Kenya	2,00
	Burundi	2,00
	Angola	2,00
	Togo	2,00
	Niger	2,00
	Soudan	2,00
	Ouganda	2,00
	Swaziland	2,00
Rwanda	2,00	
Zaire	2,00	
Zambie	2,00	
Zimbabwe	2,00	

ANNEXE 6

LA POPULATION ET L'ECONOMIE DE LA PLANETE EN 10 ENSEMBLES (1996)

Région	Population		PIB (en milliards de dollars 1996)	PIB en PPA (en milliards de dollars)	
	millions	%		1997 base 1990	%
ALENA	388	6,7	8 345	7 871	24,0
Etats-Unis	265		7 433	6 562	
Canada	30		570	589	
Mexique	93		342	720	
UE-15	372	6,5	8 470	6 435	19,7
Allemagne	82		2 365	1 457	
France	58		1 534	1 100	
Italie	57		1 140	1 018	
Royaume-Uni	59		1 152	1 045	
Extrême Orient à économie de marché	565	9,8	6 720	5 263	16,1
Japon	126		5 149	2 550	
Indonésie	197		213	773	
Fédération de Russie	148	2,6	346	628	1,9
Chine continentale	1 220	21,2	500 (2)	2000 (2)	6,1
Inde	945	16,4	358	1 328	4,1
Amérique latine (sans Mexique)	403	7,0	1 557	2 198	6,7
Moyen Orient et Maghreb	294	5,1	550	1 099	3,4
Afrique subsaharienne	582	10,1	300	750	2,3
Autres (1)	735	12,7	2 354	5 163	15,7
Monde	5 753	100,0	29 510	32 735	100,0

(1) : Pakistan, Bangladesh, Indochine, Birmanie, Turquie, Australie, Ex-URSS (moins Russie), PECO, Suisse, etc.

(2) : Valeur révisée à la baisse compte tenu de l'absence de fiabilité des données officielles.